

OBJET RAPPORT 2016 SUR LA SITUATION DE LA COMMUNE DE SAINT-DENIS
EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

En application du Décret n° 2011-687 du 17 juin 2011, les collectivités territoriales de plus de cinquante mille habitants sont tenues d'établir un rapport annuel, présenté préalablement au débat sur le projet de budget.

Ce rapport, est un état des lieux de ce qui a été fait en 2016 et de ce qui peut être poursuivi et amélioré en 2017. Il s'agit de rendre compte des actions effectuées au titre du développement durable sur le territoire communal, au regard des cinq finalités inscrites dans le Code de l'Environnement :

- la lutte contre le changement climatique ;
- la préservation de la biodiversité, la gestion des milieux et des ressources ;
- l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations ;
- les modes de production et de consommation responsables.

Le rapport se décline en deux parties :

- * les actions externes sur son territoire « les politiques de développement durable sur Saint-Denis »,
- * les actions internes à la gestion communale « Saint-Denis, commune exemplaire et responsable ».

Ce document montre l'évolution des actions par rapport aux années précédentes avec les indicateurs les plus pertinents.

Je vous demande de prendre acte du rapport 2016 sur la situation de la Commune de Saint-Denis en matière de développement durable qui vous est présenté en annexe.

NB Le rapport sur la situation de la Commune en matière de développement durable peut être consulté à la Direction « Projet Développement Durable », aux jours et horaires ouvrables de l'administration et, lors de la séance, auprès du Secrétariat du Conseil Municipal.



Signé électroniquement par :

Gilbert ANNETTE

Le 26/11/2016 00:03

COMMUNE DE SAINT-DENIS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du samedi 19 novembre 2016

Délibération n°16/6-11

**OBJET RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA COMMUNE DE SAINT-DENIS
 EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu la Loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 dite « Loi Grenelle 2 », portant engagement national pour l'environnement ;

Vu le Décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N°16/6-11 du Maire ;

Vu le rapport de Madame Yvette DUCHEMANN, Conseillère Municipale, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Aménagement/ Développement Durable ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
(présentation sans vote)**

Prend acte du rapport 2016 sur la situation de la Commune de Saint-Denis en matière de développement durable.



Signé électroniquement par :

Gilbert ANNETTE

Le 26/11/2016 00:03



**RAPPORT
2016**

**Développement
Durable**

AR CONTROLE DE LEGALITE : 974-219740115-20161119-16611-DE
en date du 28/11/2016 ; REFERENCE ACTE : 16611

AR CONTROLE DE LEGALITE : 974-219740115-20161119-16611-DE
en date du 28/11/2016 ; REFERENCE ACTE : 16611

Sommaire

I

La politique publique de développement durable SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-DENIS

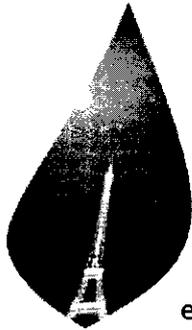
La lutte contre le changement climatique	6
La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	9
ZOOM sur l'eau source de vie	12
L'épanouissement de tous les êtres humains	15
ZOOM sur le projet éducatif global	17
ZOOM sur l'agenda 21	20
Cohésion sociale & solidarité intergénérationnelle	28
ZOOM sur le portage des repas	28
Mode de production et de consommation responsable	37

II

SAINT-DENIS

Une commune engagée et responsable

La lutte contre le changement climatique	42
La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	44
L'épanouissement de tous les êtres humains	47
Cohésion sociale & solidarité intergénérationnelle	48
Mode de production et de consommation responsable	49



COP21·CMP11

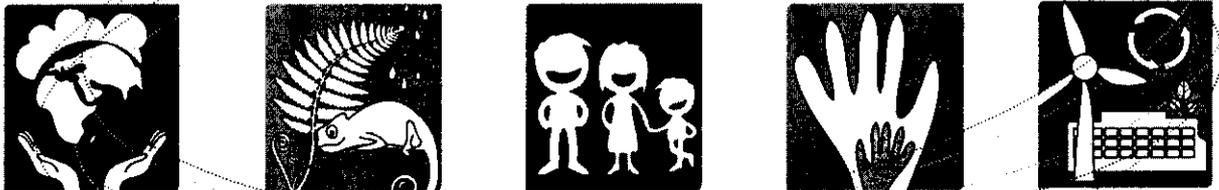
Avec la Conférence de Paris (COP21) qui s'est déroulé au Bourget du 30 novembre au 12 décembre 2015 où 55% des pays les plus pollueurs ont déjà ratifiés l'accord dont celle du 2 septembre 2016 par les Etats-Unis et la Chine, puis l'Inde ce 2 octobre et enfin l'Europe le 4 octobre, la planète commence à respirer et respirera encore mieux à la suite de la conférence de l'ONU sur le climat, la COP22, qui s'est tenu à Marrakech au Maroc du 7 au 18 novembre.

PARIS 2015

UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE

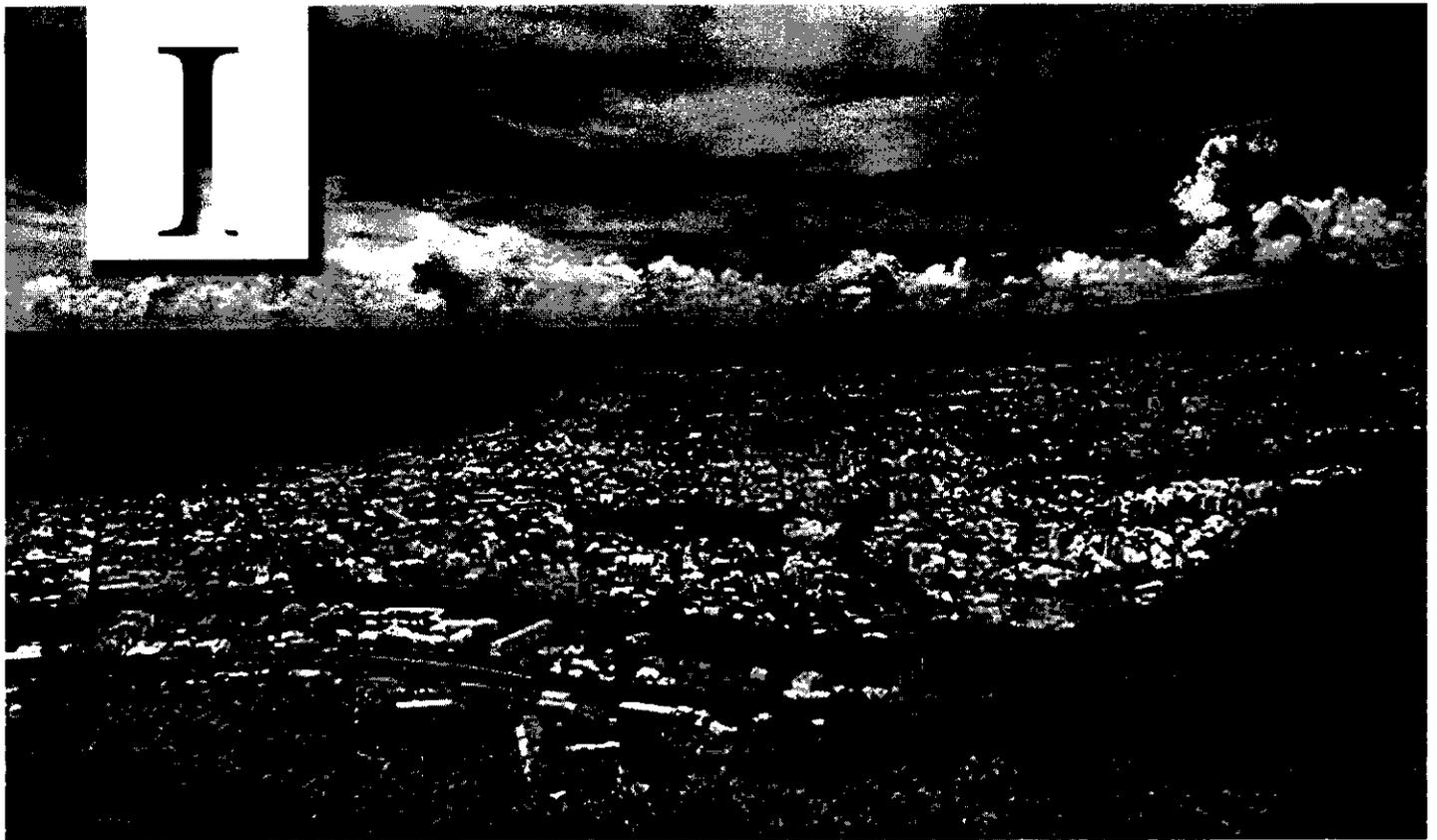
Cette ratification historique signifie que, à terme, la France et les autres pays signataires s'engagent fermement en faveur du climat et de la planète pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Le présent rapport est un état de la situation de ce qui a été fait par la mairie de Saint-Denis en 2016 et de ce qui peut être poursuivi et amélioré en 2017 sur le territoire de la commune de Saint-Denis au titre du développement durable.



Une commune qui s'engage dans le développement durable doit répondre aux cinq finalités qui le définissent.

Il s'agit de lutter contre le changement climatique, de protéger la biodiversité, de favoriser l'épanouissement des êtres humains et la cohésion sociale et enfin de consommer et produire de manière raisonnée.



La politique publique de développement durable SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-DENIS



La lutte contre **LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**



Le Plan Climat Energie Territorial

Le Plan Climat Energie Territorial (PCET) suit son chemin puisque les 14 actions engagées ont été poursuivies. Sur le territoire de la commune de Saint-Denis, le PCET se décline en 4 axes et 16 actions.

AXE 1 Développer des technologies de production et de stockage d'électricité.



La toiture du Gymnase de Domenjod a été couverte de panneaux photovoltaïques en partenariat avec le lycée technique LISLET GEOFFROY. Les lycéens en formation ont pu exercer leur savoir faire pour une expérimentation afin de produire 1,2 kw nécessaire à l'alimentation du bureau et des vestiaires.

AXE 2 Maîtriser la demande en énergie est vital pour éviter une surconsommation.



Un diagnostic énergétique sur cinq bâtiments publics énergivores a démarré afin de trouver des solutions pour diminuer les consommations d'électricité.



Des premiers éléments de réflexion ont été engagés quant à la faisabilité d'implantation d'une turbine destinée à la production d'énergie électrique à partir du réseau d'eau potable de l'interconnexion est-ouest.



Cette opération devrait se dérouler sur une partie de l'année 2017 compte tenu de la complexité technique du diagnostic et suivant les résultats elle devrait être renouvelée.

AXE 3

Un territoire géographique peut être vulnérable et sujet à des risques climatiques. C'est pourquoi afin d'éviter des risques d'inondation et de palier des éventuelles difficultés d'approvisionnement en particulier des cantines scolaires des procédures ont été mises en place.



30% des produits, dont 79% de légumes et 89% d'épices sont d'origine locale dans les cantines scolaires.



20% de surface drainante sur les nouveaux aménagements seront édifiés afin de diminuer les eaux de ruissellement et l'érosion.



En 2017 une étude sera menée afin de voir les possibilités de fournir des produits bio pour les 18 000 rationnaires des cantines scolaires.



AXE 4

La sensibilisation du public est un des axes fort de ce PCET puisque les personnes fragiles sont informées sur les risques naturels, en particulier sur les possibilités et des procédures d'hébergements en cas de cyclones, 8 Centres sont ouverts dans ces cas précis.



Les enfants sont aussi sensibilisés sur la protection des ressources en eau afin d'éviter le gaspillage et la diminution de cette précieuse ressource.



Le PCET devient le PCEAT à partir de janvier 2017. Au même titre que le Climat et l'Énergie, la problématique « air » sera prise en compte dont sa qualité, enjeu majeur des années à venir. Malgré un environnement plutôt favorable (milieu insulaire soumis aux Alizés), cette problématique ne doit pas être négligée, tout particulièrement en milieu urbain dense, ce qui est le cas de SAINT DENIS.

C'est désormais la CINOR qui aura la responsabilité de l'élaboration et de la mise en œuvre de l'ensemble des actions du nouveau PCEAT. La commune poursuivra quant à elle les actions déjà engagées au titre de l'ancien PCET mais hors du contexte réglementaire « PCET », tout en étant associée à l'élaboration du PCEAT conduit par la CINOR.



Le bâtiment en pleine effervescence

Les mesures prises par la collectivité dans le cadre de ses nouvelles constructions ou de rénovation des bâtiments sont axées d'avantages sur des travaux comme l'isolation thermique des toits ou des murs, ou bien la ventilation et/ou la lumière naturelle des locaux, ou encore l'utilisation de peintures respectueuses de l'environnement.



L'école Herbinière LEBERT a bénéficié d'une nouvelle toiture, de l'isolation thermique intérieure et de l'installation d'extracteur d'air chaud alimenté par l'énergie solaire.



Le gymnase F. WELMANT a lui aussi bénéficié d'une nouvelle toiture avec une isolation thermique.



L'école Ancien Théâtre a vu deux classes réhabilitées avec des travaux de d'isolation thermique, de mise en lumière et l'aération naturelle.



La création d'un bâtiment de Kick Boxing avec la lumière et l'aération naturelle.



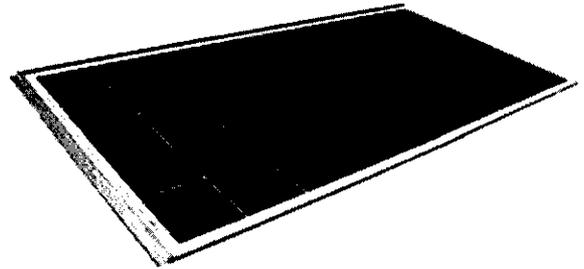
Dans le cadre des manifestations organisées par la mairie, le temps de séjour pour les artistes venant d'une autre région a été optimisé et le nombre d'artistes locaux et de l'Océan Indien a été augmenté, le coût carbone s'en trouve diminué.



2017 verra la réalisation de travaux conséquents et le passage à d'autres types de travaux tel que la pose de panneaux photovoltaïques, de l'utilisation de peinture plus respectueuses de l'environnement. Une réflexion sera menée aussi sur la centralité dans certains quartiers comme la Source, Bellepierre et la Bretagne pour un meilleur service aux riverains et limiter les déplacements producteurs de gaz à effet de serre (GES).

➡ Le jardin d'enfants Paul DEMANGE dont les travaux ont commencé cette année sera réhabilité entièrement pour 2017.

➡ La toiture des gradins du grand stade Jean IVOULA sera entièrement refaite avec la pose de panneaux photovoltaïques sur une surface de 8 000m² qui permettra une production d'une Puissance de 1,174 MWc. La production électrique couvrira la consommation annuelle de 530 familles et elle permettra chaque année d'éviter le rejet de 1350 Tonnes de CO2.



➡ Les écoles verront leurs murs extérieurs ravalés avec des nouvelles peintures écologiques naturelles qui garantissent être moins polluantes car leur taux de COV (nocifs pour la santé) ne dépasse pas 5 g/l (la réglementation autorise jusqu'à 30 g/l). Après usage, les pots se jettent avec les déchets ménagers, donc inutile de les amener en déchetterie pour un traitement spécial. De plus les peintures bio s'appliquent facilement, ont un bon pouvoir couvrant et sont lessivables comme les autres peintures classiques.





Préservation de la **BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES**



Les espaces labélisés Bio

Les espaces publics dédiés à la détente, aux jeux ou aux loisirs sont réalisés avec le souci de la protection de l'environnement. De plus ces aménagements paysagers font la part belle aux plantes indigènes dans l'application de la Démarche Aménagement Urbain et Plantes Indigènes. Mais à Saint Denis on va plus loin puisque nombre de plantes endémiques issues de la pépinière municipale sont semées ou repiquées dans les nouveaux aménagements de la ville.



En 2016, Dans ce cadre a été réalisée la plate forme de jeux Rue Alexandre Dumas à la Providence couplée avec un Atelier et Chantier d'Insertion. D'autres aires de jeux ont vu le jour, notamment au Brûlé et à Primat, rue Ravinala, Allée des Pensées au Moufia, où une protection écologique couplée avec le « bien être » a été réalisée sur une zone de pique-nique.



La pépinière municipale vient de retrouver des couleurs et une nouvelle vie suite à des travaux de réhabilitation. Ce réaménagement de l'espace et de l'organisation, permet de produire plus de plants, où il sera bon y travailler et produire : Production de plantes exotiques mais surtout endémiques et indigènes.

Cette structure a permis de développer un partenariat pour la protection de la biodiversité, entre la commune, le Parc National et le programme LIFE + en vue de la réimplantation d'arbres endémiques dans la forêt semi-xérophile dite familièrement forêt semi-sèche. Les deux tiers de la production de plantes endémiques, produites à la pépinière municipale, seront affectés à la réimplantation dans la forêt semi-sèche de l'île et le tiers restant pour les besoins des aménagements urbains de la commune.



Les perspectives 2017

Outre l'outil de production de végétaux, la pépinière municipale proposera un circuit pédagogique ouvert aux scolaires. Il existera un circuit à travers la pépinière, où les enfants pourront voir différents arbres de l'arboretum, les plantes produits, une éolienne pour le pompage de l'eau souterraine et enfin un rucher. Tout un travail de sensibilisation sera fait auprès de ce jeune public pour la compréhension et la protection de la biodiversité, notamment le lien entre les humains, les animaux et les végétaux.



Afin de permettre aux enfants de la capitale de jouer et de redécouvrir des jeux « lontans », des aires de jeux traditionnels, seront réalisées avec des matériaux écologiques et naturels.



La lutte contre les nuisances

La lutte contre les nuisances est un engagement quotidien, afin de garantir une qualité de vie et une protection de la santé de tous les Dionysiens.



Une des causes de l'insalubrité vient des rats qui sont vecteurs de maladies graves voire mortelles (leptospirose). La ville lutte et aide les Dionysiens à lutter contre ces rongeurs. Une campagne de dératisation est effectuée tous les ans et la commune distribue gratuitement un kit de dératisation à chaque foyer.



Les moustiques sont aussi vecteurs de maladies qui peuvent avoir des conséquences graves sur les personnes plus fragiles, aussi la lutte contre les gîtes larvaires est une action bien ancrée dans le quotidien des agents, avec de l'information et de l'affichage notamment dans les cimetières.



L'utilisation systématique de bac à compost permet la destruction naturelle et économique des fleurs coupées et des déchets végétaux et donne aussi un bon amendement à la terre des sites où sont positionnés ces matériel.



Les friches urbaines, terrains délaissés et non entretenus sont des espaces propices à la prolifération des rats, de par les déchets qui peuvent être déposés accidentellement ou volontairement. Une centaine de dossiers sont traités par an, administrativement. Puis, techniquement sur le terrain, une vingtaine d'espaces ont été traités par l'enlèvement des déchets et le nettoyage de l'espace concerné.



De plus, toujours dans le souci de la santé publique, la ville intervient, en partenariat avec l'Agence Réunionnais de la Santé (ARS) dans le traitement administratif des dossiers relatifs aux logements insalubres. Une trentaine de dossiers ont été instruits pour 2016.



Les Eco manifestations

Entrée en réflexion dès 2015, la commune souhaite mettre en place un dispositif de responsabilisation des organisateurs d'événements sur son territoire. En effet, il s'agit de sensibiliser, de façon pédagogique, les organisateurs, au respect l'environnement lors des manifestations, de fixer des règles de « bonne conduite écologique » et de les mettre en application. Ce travail se fait en mode partenarial au sein des services de la collectivité.

Il s'agit aussi de mettre en œuvre des actions de protection de la biodiversité comme l'installation de toilettes sèches en remplacement de toilettes chimiques ou de faire le tri sélectif des déchets générés par les spectateurs ou les organisateurs. Parmi les toutes premières opérations qui seront réalisées fin 2016 / début 2017 figure l'opération « adieu sac plastique » visant tout particulièrement les marchés « fixes » et « forains » réguliers (y compris le marché de nuit à fréquence mensuelle).

Dans ce cadre, une « Charte Ecomanifestation » est en cours d'élaboration, que chaque organisateur de manifestation sur le domaine public sera tenu de respecter. (y compris la ville, elle-même si elle est organisatrice).





L'eau source de vie

L'eau est un élément vital pour la survie de toutes les espèces animales comme végétales. Mais elle est encore plus cruciale pour l'homme, pour sa vie quotidienne, sa santé et ses activités. Une rupture de l'approvisionnement dans les quartiers ou une détérioration de sa qualité peut devenir problématique, voire une catastrophe pour les habitants surtout si elle dure trop longtemps.



La commune a décidé de sécuriser l'alimentation en eau du territoire en établissant une interconnexion entre l'est et l'ouest en matière de réseau d'eau potable. Les travaux sont terminés sur le boulevard Sud, depuis le Cœur vert familial jusqu'au rond point Vladimir Syromiatnikov dit « porte des étoiles ». Puis sont en cours de réalisation, sur le secteur de la Source, depuis la RD 42 (Route de Bellepierre) jusqu'à la Ravine du Butor. Ces travaux sont aussi un préalable à l'importante réhabilitation de l'usine de potabilisation d'eau de Bellepierre, qui devrait intervenir à partir de 2018/2019 (installation majeure de la Ville de SAINT DENIS qui dessert en eau potable la moitié de la population Dionysienne).



Toujours dans l'optique d'une sécurisation de la ressource en eau et en lien avec les opérations précédentes, la Ville a engagé en 2016, l'important chantier de réhabilitation du

seuil de Bellepierre déjà ancien et endommagé par les crues successives (point de captage de l'eau « brute » dans la rivière ST DENIS). A cette occasion, la prise nouvelle prise d'eau sera mise aux normes écologiques au regard de la préservation de la biodiversité et de la gestion des milieux, en l'occurrence aquatiques (instauration d'un débit réservé dans la rivière et d'une passe à poisson de manière à maintenir la continuité écologique).

Dans un souci d'économie de la ressource en eau, l'ouvrage de liaison entre le seuil de captage et l'usine de traitement de Bellepierre sera également refait, étant donné les fuites constatées. C'est principalement la canalisation en « aérien » qui est concernée, le tunnel de 2 Km n'étant que peu affecté par ces fuites .

Ces travaux constituent un engagement financier très important pour la ville, étalé sur plusieurs années (2015 à 2020) de l'ordre de 6 M€ pour le réseau d'interconnexion, 9 M€ pour la réhabilitation du seuil de Bellepierre et la liaison seuil / usine de traitement et enfin 25 M€ pour l'usine elle-même.



➤ Dans un souci d'optimisation des ressources financières et de l'espace les travaux de réalisation de cette interconnexion des réseaux d'adduction d'eau potable ont été couplés avec des travaux de pose de réseaux de câbles haute tension EDF pour l'alimentation en électricité de la ville.

➤ Afin de garantir la qualité de l'eau distribuée aux habitants, la commune a investi dans la réhabilitation de la station de potabilisation de la Bretagne.



Pour 2017, ce sont aussi la réhabilitation de la station de potabilisation de bois de Nèfles, l'achèvement des travaux de réfection du captage de la cascade du Chaudron ainsi que celui de la Ravine Blanche à bois de Nèfles.

Quelques chiffres clés pour l'année 2015

146 763 habitants desservis **71 136** clients abonnés **16** installation de production
773 km de réseau **99,6 %** taux de conformité microbiologique **44** réservoirs
61,9 % rendement de réseau **212** l/hab/jr consommation moyenne



Protégeons la nature



De même qu'il faille faciliter le déplacement des Dionysiens, il faut aussi raisonner et travailler dans une démarche de protection des systèmes écologiques lors de travaux ou de faire en sorte que la nature puisse reprendre ses droits.

Les travaux de réfection du tablier du pont de la rivière Saint-Denis dans le Bas de la Rivière ont nécessité des moyens spéciaux pour réaliser les travaux. En effet, aucune intervention n'a été entreprise, aucun ouvrier n'a été dans le lit de la rivière et, de plus, des toiles de protection ont été mises en place pour recueillir les déchets susceptibles de tomber dans la rivière.

De même afin d'éviter des catastrophes écologiques et économiques la fosse de capture des galets de la ravine Patates à Durand a été vidée du trop plein emmagasiné. Ce sont pas moins de 75 000 tonnes de galets extraits pour redonner au cours d'eau son lit naturel. Ces matériaux ont été réemployés.

Bonne nouvelle pour les dionysiens qui chaque jour empruntent des centaines de kilomètres de voies sur Saint-Denis, aucune trace d'amiante n'a été découverte dans les enrobés des chaussées communales utilisées.

La ville de Saint-Denis a participé à la manifestation « Les Nuits sans lumière (NSL) », avec cette année une ampleur accrue par rapport à 2015, (20 nuits d'extinction des lampadaires des rues au lieu de 10, ainsi que l'éclairage des monuments, bâtiments publics et sites sportifs) et une mobilisation plus forte des différents acteurs



(associations, écoles...) avec l'implantation d'un village « NSL » sur le Barachois. Deux lâchers de Pétrels ont eu lieu sur le front de mer à l'entrée ouest de Saint Denis avec la participation de la Société d'Etudes Ornithologiques de La Réunion (SEOR) et les écoles Les Lilas et Bory Saint Vincent.

Une étude sur la biodiversité en milieu urbain a été réalisée. Elle propose des actions à mettre en œuvre pour les années à venir comme la tonte des pelouses après la floraison, l'entretien différencié des espaces suivant le lieu et son utilisation, l'entretien des arbres spécifiques.



Dans le cadre de L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) la commune de Saint Denis entamera des travaux sur la rue de la Compagnie dès 2017 afin de mettre au même niveau toute la chaussée.



L'épanouissement des êtres humains commencent par les tous petits. La ville de Saint-Denis mise sur une politique d'accueil de la petite enfance de qualité pour construire la « génération ambition » en facilitant l'autonomie des parents. Pour ce faire, il existe sur le territoire de Saint-Denis 61 structures d'accueil pour les enfants de moins de trois ans, dont 7 sont communales.

La ville aide à la création de ces structures ainsi que soutien les parents dans leur rôle grâce à des lieux, des espaces de parentalité. L'objectif initial était de créer 300 places dans les établissements d'accueil du jeune enfant et de 200 places de très petites sections. L'objectif pour les jeunes enfants accueillis en crèche est atteint à 90% puisque la capacité d'accueil globale est de 1559 places dont 399 communales. Et conformément au calendrier, pour les très petites sections l'objectif de 20% en 2016 est atteint. La ville accompagne un certain nombre de Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) pour un montant de 600 000€ en 2016.

Une crèche privée « Canebie » a pu s'ouvrir cette année au 1^{er} septembre grâce à la subvention versée par la commune qui sera plus que doublé



Le développement est fait pour l'homme

en 2017, pour assurer un bon démarrage de ses activités.



En 2016, La ville a réhabilité deux crèches pour offrir un meilleur accueil des nourrissons et des plus grands. La crèche des Tulipiers ainsi que le jardin d'enfants Paul DEMANGE.



2017 devrait voir la création de deux nouvelles structures d'accueil de la petite enfance avec un partenariat CAF et CEJ et avec une aide la mairie pour un montant de 200 000 €.



En ce qui concerne la parentalité, un relais d'assistance maternelle devrait voir le jour au Chaudron pour l'accompagnement des professionnels de la petite enfance et des familles.



Il n'y a pas que les lieux d'accueil pour les enfants ou les parents mais aussi des temps qui sont prévus notamment une conférence pour permettre aux parents de (re)découvrir la parentalité.

➔ Il est aussi prévu une journée de l'enfance en partenariat avec l'Institut Régional du Travail Social (IRTS), l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) et le Centre National de la Fonction Publique Territorial (CNFPT).

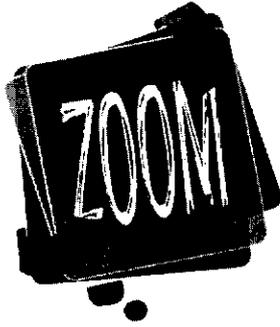
➔ Ce déroulera aussi, en partenariat avec des associations, une mini formation vers les parents et les étudiants pour valoriser ce qui est fait dans les crèches et garderies.

➔ La ville aide aussi les professionnels de la vente afin de leur permettre de vendre des produits et jeux écologiques, destinés à la petite enfance, lors du marché de nuit.



➔ La commune a acquis une propriété au Brûlé dans le but d'en faire un lieu de rencontre et de tourisme pour faire connaître les hauts de Saint Denis. Ce chalet servira de point d'accueil des visiteurs, des randonneurs, de point de départ des guidages dans le village pour des circuits de découverte. Il sera un musée du savoir-faire. Mais aussi un espace de conservation du patrimoine et de l'histoire du Brûlé en lien notamment avec le Centre de lecture, et enfin il sera un endroit pour la création artistique et de préparation et dégustation des plats locaux. Cette action s'inscrit dans le cadre de la convention d'application de la Charte du Parc National de la REUNION





Un projet éducatif global au service des enfants

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'aménagement des rythmes scolaires, La Ville de Saint-Denis a défini au travers de son Projet Educatif de Territoire les objectifs pédagogiques visant à favoriser la réussite scolaire de tous les jeunes dionysiens scolarisés, y compris ceux en situation de handicap.

Dans ce contexte, l'offre des activités de loisirs éducatifs proposée par la Ville de Saint-Denis sur les temps périscolaires, concourt à développer un apprentissage permettant à chaque enfant de s'épanouir aussi bien sur un plan : Physique, psychique et Intellectuel.

Sont concernées 44 écoles élémentaires (élèves du CP au CM2) et sur les écoles maternelles (33) pour plan anglais (GS à CE1)

Ces activités se déroulent sous forme d'ateliers et ont pour vocation de favoriser : L'enseignement de la sociabilisation par l'exercice de la citoyenneté « le vivre ensemble », le développement de leurs potentialités, l'apprentissage de l'autonomie et de la prise de responsabilités.

Les ateliers s'articulent autour de 2 dispositifs : des Animations Récréatives et Educatives (A.R.E) de 11h30 à 13h15 et des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P) de 15h00 à 16h00.

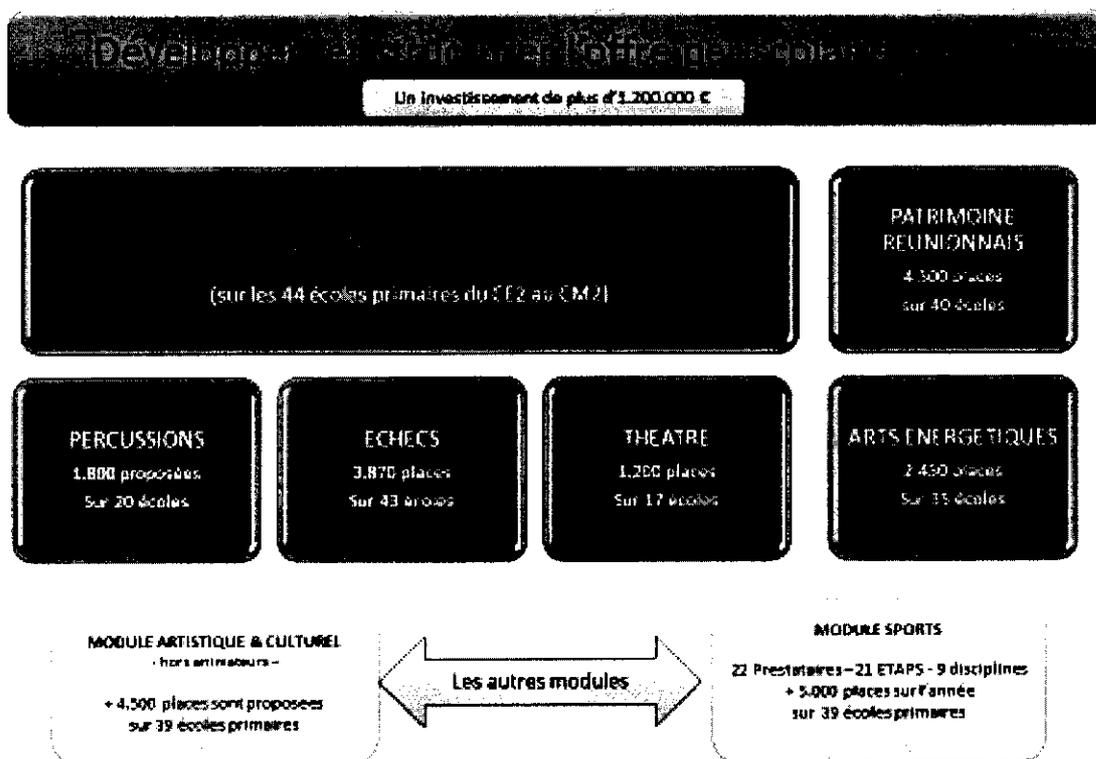


Les ateliers organisés en A.R.E et en T.A.P sont encadrés par des prestataires de service (autoentrepreneurs, sociétés ou des associations) étudiant de l'université de La Réunion, animateurs titulaires du BAFA, Moniteur sportif de la Ville (ETAPS).

En tout, ce sont près de 400 personnes qui œuvrent au quotidien dans les écoles pour assurer plus d'une vingtaine d'activités périscolaires culturelles, artistiques et sportives, accessibles à l'ensemble des 17 500 écoliers de la ville. Activités telles que les arts plastiques et graphiques, atelier «journalisme en herbe», la photographie, le théâtre, le Moringue, plusieurs types de danse et les sports collectifs et en salle...



➔ Le plaisir de faire et d'être ensemble, l'estime de soi, le respect de l'autre et de ses différences, la coopération et l'entraide et le respect de l'environnement sont quelques valeurs civiques véhiculées au sein des ateliers.



➔ 50 services civiques (jeunes diplômés) sont affectés dans les écoles REP et REP +, soit 24 écoles, pour contribuer à la lutte contre le décrochage scolaire, en complément des actions de l'éducation nationale.



Le Cœur vert familial a grandi

Si le cœur vert familial a été livré en 2015, il n'en est pas moins un parc urbain en devenir. Cet espace de qualité mérite que l'on s'en occupe avec une acuité particulière. Des aménagements spécifiques sont prévus dans le cadre de l'amélioration de l'accueil et de l'attractivité de ce parc. Celui-ci a pour vocation de permettre à tout un chacun et aux familles en particulier de pouvoir se détendre, se cultiver et de cultiver sa forme physique.



Un chef de site a été recruté en interne pour coordonner la gestion, les travaux et l'occupation des espaces dédiés au public.

➔ Pour assurer un meilleur confort des usagers du parc et la protection des végétaux des barrières et des potelets ont été posés sur le site.

➔ De même, les 40 bornes prévues dans le cadre du partenariat avec l'union nationale du sport scolaire (UNSS) sont prêtes à être posées pour la pratique de la course d'orientation.

➔ Plus de la moitié de son réseau d'irrigation permettant l'arrosage des espaces végétalisés a été reconfiguré.

➔ Aucun produit phytosanitaire n'entre sur cet immense site pour l'entretien de végétaux. Tout est naturel, tout pousse uniquement avec les bienfaits de la nature : le soleil, l'eau et le substrat qu'est la terre.



2017 verra encore d'autres améliorations sur cet espace prisé par les Dionysiens.

➔ Les eaux des jeux d'eau seront récupérées pour l'arrosage de la plate-forme et une autre partie envoyée dans le bassin.

➔ Des arbres et notamment des espèces endémiques et indigènes seront replantés à concurrence de 50% des végétaux.

➔ Le verger pédagogique sera revu dans la définition de son espace et du concept dans un mode participatif avec le milieu associatif.

➔ Une réflexion est aussi entamée pour amender les sols de « pellets » (granulés) de boues déshydratées issues du traitement des eaux usées de la station d'épuration du Grand Prado. Ces pellets constituent un apport de phosphore, d'azote et de calcium pour le substrat, éléments nécessaires pour le bon développement des végétaux, bien sûr dans les quantités raisonnables. Une expérimentation aura lieu sur 4 ou 5 sites sportifs comme les stades ou plateaux verts.

➔ La réalisation d'un « Street work out », sorte de salle de sports extérieure pour une expression libre du sport par les jeunes et les moins jeunes.



Un projet ambitieux pour la jeunesse Dionysienne

L'Agenda 21 scolaire

Les enfants scolarisés du primaire sont impliqués dans une démarche d'apprentissage aux bonnes pratiques en faveur de la biodiversité, de l'épanouissement des êtres humains et du développement durable.

L'agenda 21 scolaire est un programme d'action dans les écoles de la commune, intégré dans l'Agenda 21 de la CINOR, où l'aspect pédagogique est développé.

Ce programme a été élaboré en partenariat avec la CINOR, le Rectorat, le parc National de La Réunion, l'Office Nationale des Forêts, La Société d'Etudes Ornithologiques de La Réunion, l'Office de l'eau Réunion et l'Observatoire Réunionnais de l'Air.

Outre le fait que chaque école recevra un livret sur le développement durable pour expliquer aux enfants la finalité de la démarche agenda 21, celui-ci se décline en plusieurs actions innovantes et éducatrices dans plusieurs écoles volontaires :

Ecole Primaire La Chaumière : Découverte de l'environnement, mise en place de 2 composteurs, travail avec le Parc National et la commune sur la plantation dans l'école. L'école est détentrice du label ECO ECOLE jardin dans le programme mathématiques et sciences de la nature.

Ecole Les Baies Roses : Connaissance et protection du patrimoine faune et flore, projection du film « Prendre racine » et embellissement de l'environnement proche et activation du potager.

Ecole Joinville : Projection du film « Prendre racine », actions de trier les déchets et de protéger les espaces avec du jardinage.

Ecole Eudoxie Nonge : Réalisation d'un jardin pédagogique expérimental, mise en place de 2

composteurs, embellissement de l'école éco-citoyenne, lutte contre le gaspillage alimentaire, de l'eau, de l'énergie - Education à la citoyenneté : devenir ambassadeur de l'éco-citoyenneté. Tri et recyclage des déchets (projet « biocomposteur »).

Ecole Les Lilas : Création d'un jardin d'espèces endémiques, création d'un musée-réfectoire : des arts visuels à l'instruction civique, projection du film « Prendre racine », mise en place de 8 composteurs, participation aux « nuits sans lumière » avec lâchers de Pétrels.

Ecole Alain Lorraine : Comprendre une ou deux questions liées au développement durable et agir en conséquence (l'eau dans la commune, la réduction et le recyclage des déchets, sensibilisation à l'environnement et à la gestion de l'eau.

École maternelle et élémentaire Philippe Vinson : Plantation d'un pied de cacao, mise en place de sept composteurs, plantations de végétaux dans la cour de l'école et réalisation d'une fresque.

Participation à la réalisation d'un arboretum et d'un sentier botanique pédagogique au parc du Colorado (espèces endémiques et indigènes) Projet d'obtenir le label ECO ECOLE.

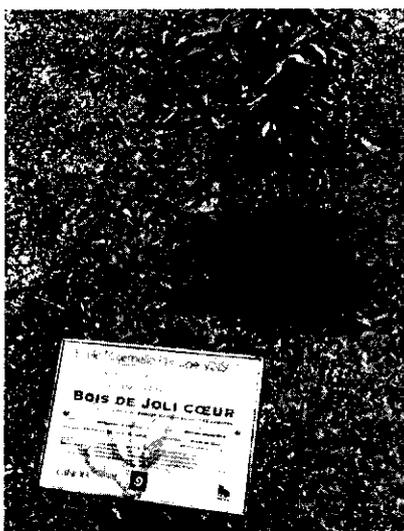
École Bory de St-Vincent : Réalisation d'un espace jardin, mise en place de 2 composteurs, collecte et tri des déchets dans l'environnement immédiat,

Cet Agenda 21 scolaire met en synergie plusieurs acteurs, mais aussi les ressources financières et matérielles.

L'outil numérique rendra visible cette action à travers un portail informatique avec des liens interactifs pour les élèves, professeurs et tous les acteurs de cet agenda 21.



Arboretum du Colorado



Arboretum du Colorado



Sentier botanique pédagogique du Colorado



Dans le cadre d'aide à l'éducation, la commune est partenaire avec l'association Levasseur pour mettre en place l'accueil d'une classe d'enfants autistes dès la rentrée 2017.



Une expérimentation est déjà en projet, sur une quinzaine d'écoles comme pilotes « écoles numériques ». Dès la rentrée 2017, la ville mettra en place des tablettes, dans ces écoles, pour le suivi et la présence des élèves. Cette dématérialisation des procédures permettra un gain de temps et une économie des ressources comme le papier.



Le déplacement dans la ville

Tous les Dionysiens doivent pouvoir se déplacer dans les espaces avec facilité, surtout pour les personnes à mobilité réduite, dans des temps raisonnables avec des modes, adaptés, non générateur de pollution ni producteur de gaz à effet de serre.



Des études sont en cours : Une sur la circulation, avec comme finalité à terme, de rendre la circulation des véhicules plus fluide et d'éviter la congestion des rues de Saint-Denis en particulier aux heures de pointe. Une autre sur la bathymétrie, à savoir pour la mesure des profondeurs marines et l'environnement.



Des études ont été réalisées : Une sur le système hydraulique et hydro-sédimentaire est terminée et l'étude des sols sur le périmètre de la Nouvelle Entrée Ouest est en voie d'achèvement.



Le plan de déplacement d'entreprise est toujours en cours d'élaboration, une nouvelle étape vient d'être franchie avec la délibération au conseil municipal pour le plan de financement de l'étude technique dont l'obtention d'une subvention par l'ADEME.



Des travaux de réfection de la voirie et des trottoirs ont été réalisés avec principalement l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite sur Le rond-point Avenue de Paris et rue de la Compagnie. De même sur l'Ilot Bertin (800 m de trottoirs réalisés), devant l'école d'application allée des Saphirs à Bellepierre, rue de la Source, à Moufia (accès aux écoles maternelle et primaires



Toujours en faveur des personnes à mobilité réduite comme certains seniors, le chemin des chrysanthèmes a été pourvu d'une rampe d'accès pour le club de troisième âge.



Deux voies de 370 mètres de piste cyclable ont été effectuées sur la route Digue pour relier le Bd sud (Bd Jean Jaurès) et le Bd nord (Bd Lancastral).



Le nouveau transport en commun en site propre (TCSP) le plus grand des DOM, a vu son tracé retenu par l'autorité délibérante. Le tracé est prolongé du Chaudron jusqu'à la Technopôle et de la terminaison ouest jusqu'à Bellepierre. Ce nouveau tracé impactera positivement, à terme, les transports exogènes, c'est-à-dire tous les véhicules qui viennent sur Saint-Denis, notamment en provenance de Sainte-Marie et de Sainte-Suzanne.



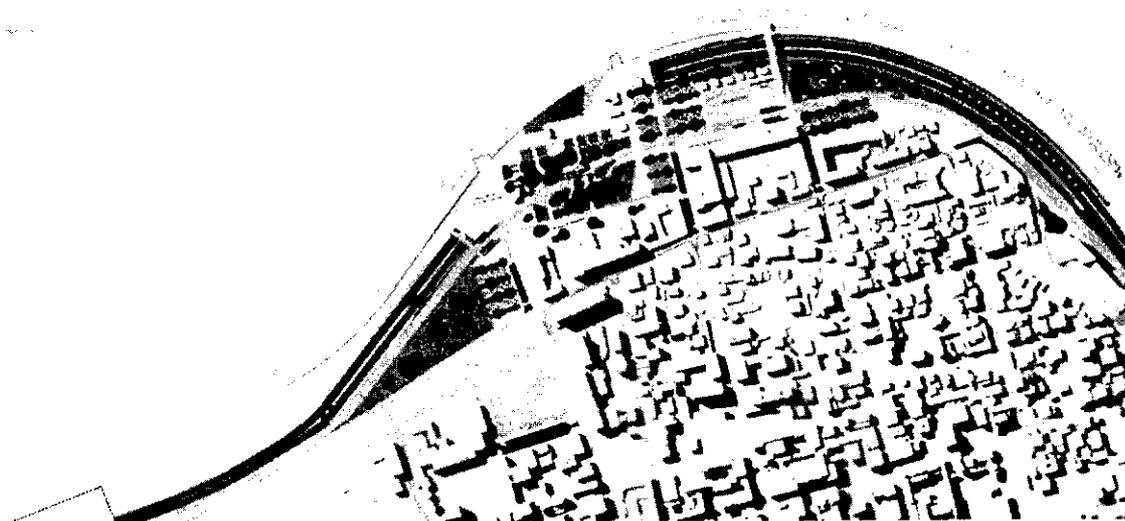
Le transport des personnes a toujours été intermodal, bien que la part la plus importante soit la voiture. Néanmoins afin de rendre accessible les hauts de la commune le transport par câble est une solution appropriée. Dans ce cadre une consultation est en cours pour une assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la rédaction d'un cahier des charges de maîtrise d'œuvre. Ce dernier aura la mission, dès 2017, d'élaborer un document pour le tracé et les sites terminaux dans les quartiers de Bois de Nèfles, La Bretagne et La Montagne.



La nouvelle entrée ouest (NEO) s'est vue redéfinir dans son tracé avec aussi une nouvelle proposition pour l'implantation du bassin, afin d'assurer une bonne continuité de la nouvelle route littorale et pour transformer le Barchois en un espace public majeur du centre-ville. Cet aménagement disposera de larges espaces de loisirs ou il fera bon déambuler et se détendre.



Des études sont prévues pour 2017 : pour le nouveau pont en 2 fois 2 voies enjambant la rivière Saint-Denis.



➔ Un plan vélo sera étudié sur le territoire dionysien afin d'offrir plus de possibilité de parcours aux adeptes de ce mode doux de déplacement.

➔ Globalement la part modale des transports en commun est de 11 % actuellement et l'objectif est d'augmenter pour passer à 15 % à l'horizon 2023. Outre le vélo, la ville bénéficie de bus hybrides pour le transport des voyageurs sur son territoire.



La culture, un droit fondamental

La culture au même titre que le logement ou le travail est un des droits fondamentaux auxquels chaque être humain doit pouvoir accéder. La commune de Saint-Denis se veut être exemplaire



en termes de projets culturels et sportifs. Les dionysiens sont favorisés par les nombreux événements culturels qui sont proposés soit par la commune, soit par des partenaires, associatifs ou institutionnels, auxquels la ville apporte un soutien. Néanmoins, le spectacle n'est pas la finalité en soi, le vrai défi est la rencontre entre les artistes et les spectateurs qui se déroulent avant la représentation.



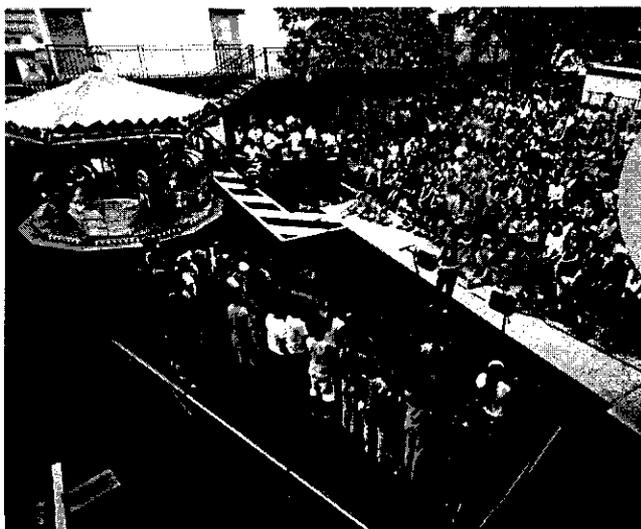
La compagnie réunionnaise de cirque a à nouveau pu montrer ses talents dans une remarquable représentation de Roméo et Juliette, au théâtre du grand marché pour le plus grand bonheur de nombreux spectateurs.

➔ La commémoration du 20 désamb et la fête de la musique sont des manifestations incontournables organisées par la commune de Saint-Denis.



➔ Pour le défilé du 20 désamb il est prévu d'ériger le périmètre en zone test en terme de développement durable puisque le tri sélectif des déchets sera mis en place aussi bien pour les spectateurs que pour les organisateurs.

De même qu'une information sera faite pour inciter la pratique du covoiturage pour les spectateurs désireux de se rendre sur le parcours.



CONCERT CHAMS



Un Partenariat sera mis en place entre la ville et Emmaüs pour la mise en valeur du site du vivarium dans la léproserie, chemin du Père Rambault, à la Montagne Saint Bernard. Outre la rénovation du vivarium et l'habillage des murs en bambou, la construction d'un local en palettes récupérées pour l'association Emmaüs sera engagée.



Sportez-vous bien !

Les réalisations sportives faites par la ville sont conditionnées par une demande forte de la part de dionysiens. Quoi de plus naturel que de vouloir assouvir sa passion du sport et Saint-Denis veut procurer à ses habitants davantage de sites sportifs pour leur bien-être et leur développement personnel. Mais ce sont surtout vers des investissements raisonnés et axés dans une démarche de développement durable que la commune s'oriente. Une fois les infrastructures en place, les habitants peuvent s'adonner à leur sport favori.



Devant le succès « ELLE EST SPORT » en 2015, l'événement a été reconduit en 2016 et ce sont près de 600 dionysiennes qui ont pu choisir entre une dizaine d'activités sportives et participer à leur sport favori dont la gymnastique, le golf ou encore l'aérobic.

➔ Entre 200 et 300 personnes, tout public, se retrouvaient de façon régulière, tous les quinze jours, pour pratiquer l'aérobic.

➔ Un plan savoir nager a été mis en place pour les enfants scolarisés en classe de CM2, et près de 2000 jeunes ont pu bénéficier des cours.



Les événements ponctuels et autres manifestations répétitives pour les femmes et le grand public seront reconduits en 2017.

➔ Le plateau noir de La Source sera couvert pour le confort thermique mais aussi pour diminuer les nuisances sonores pour les riverains.

➔ Un terrain de football sera réalisé en gazon synthétique à Moufia. Cela permettra des économies des ressources en eau, une facilité des pratiques scolaires et une occupation du terrain optimisé puisque la période d'occupation pourra être plus longue.

➔ La collectivité animera une initiation à une quinzaine de disciplines sportives, pour les enfants dans les écoles.



Développer le secteur associatif

La vie d'une cité passe par le dynamisme de son tissu associatif. L'accroissement du nombre des associations et le développement de la qualité est source de richesse mais surtout de cohésion sociale et d'épanouissement des habitants. La commune de Saint-Denis l'a bien compris et elle

aide financièrement et qualitativement les associations sur son territoire. Ce sont 32 millions d'euros qui ont été injectés dans les finances des 400 associations dionysiennes à rayonnement local mais aussi régional. La qualité est obtenue par l'aide aux associations à monter leur projet par une équipe de 19 animateurs de développement local diplômés d'un brevet professionnel. Ce sont 200 locaux qui sont mis à disposition d'associations pour leur bon fonctionnement.

➔ Pour améliorer la qualité des activités des associations, des formations ont été dispensées, par la commune, à 150 membres des bureaux des associations dionysiennes. Une vingtaine d'associations sont maintenant mieux formées aux règles administratives, juridiques et budgétaires.

➔ Les structures comme le CASE de Domenjod et la maison de quartier de Vauban ont été réhabilitées pour l'amélioration des conditions d'accueil du public et des utilisateurs.



Pour affiner au mieux le soutien que peut apporter la commune aux associations, un travail de recensement des aides en nature sera diligenté en 2017.

➔ Une étude sur une gestion optimisée des différents locaux appartenant à la ville et mis à disposition des associations sera lancée afin de réduire les coûts de fonctionnement des associations et de la commune.

➔ La maison des initiatives locales sera ouverte sur le site de l'ancien CASE du Chaudron.

➔ La maison des associations sera une porte d'entrée pour l'accompagnement des petites associations.



Un habitat de qualité

Le logement est un facteur déterminant pour le bien être des habitants d'une commune. Les services communaux agissent sur plusieurs fronts afin de, soit résorber l'habitat insalubre au titre de la maîtrise d'œuvre Urbaine et sociale (MOUS), soit faire agir les propriétaires dans le cadre du Règlement Sanitaire Départemental (RSD), soit encore redonner une seconde vie aux logements sociaux de son parc locatif.



36 familles ont pu bénéficier des actions entreprises dans le cadre de la MOUS pour réhabiliter leur logement déclaré insalubre.

➔ Le parc communal des logements sociaux a été réhabilité pour améliorer le confort des habitants.



L'objectif de 500 logements sociaux a été largement dépassé puisque ce sont 900 logements qui ont été livrés sur le territoire communal.



L'année 2017 sera orientée sur l'économie d'énergie et d'eau dans les nouvelles réalisations de logements.



Un plan communal de lutte contre l'habitat indigne a été lancé fin 2016 pour une mise en application pendant une période de 6 ans.



Un plan partenarial de gestion de la demande avec comme partenaires principaux : l'Etat, la CINOR, les bailleurs et la commune sera lancé mi 2017.



2017 verra aussi la mise en œuvre de la RTAA-DOM en vue d'appliquer le code de la construction et de l'habitation, les textes réglementaires relatifs aux caractéristiques thermiques, énergétiques, acoustiques et d'aération des bâtiments d'habitation neufs.



La cohésion sociale et la solidarité **ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS**



La solidarité envers tous

Saint-Denis est une commune engagée pour une solidarité effective envers tous les citoyens et surtout envers les plus démunis, les plus fragiles, les personnes isolées. Un système de portage de repas à domicile existe pour les seniors qui en font la demande.



Anciennement le portage des repas à domicile pour certains seniors se faisait 6 jours par semaine en liaison chaude avec un repas par jour. Les contraintes sanitaires obligent la consommation du repas dans les 2 heures qui suivent la livraison. Afin de garantir une sécurité sanitaire à l'ensemble des bénéficiaires, la ville a favorisé le système de livraison en liaison froide.

Non seulement la garantie d'un repas sain est assurée mais le nombre de trajet est divisé par 2 puisqu'il n'est plus nécessaire de distribuer tous les jours. De surcroît les attributaires bénéficient d'un repas supplémentaire avec la livraison du repas du samedi. Enfin, les repas peuvent être conservés au réfrigérateur pendant 3 jours avant consommation. Ce sont 280 personnes qui ont vu leur sécurité alimentaire augmentée notamment en cas d'impossibilité pour les services communaux de circuler lors d'un cyclone. La livraison se fera par anticipation.

Le service de portage à domicile des repas a tout prévu puisqu'une plaquette d'information explique aux bénéficiaires comment réchauffer et gérer leur nourriture. La phase communication est en cours actuellement.

La particularité de cette prestation auprès des personnes âgées et parfois en situation de détresse ou de maladie, qui les rend dépendants, est dans le service rendu par les agents de convivialité employés à cette tâche. Ceux-ci ne sont pas des simples livreurs mais des véritables agents sociaux. Ils n'hésitent pas à signaler les personnes en situation de grandes difficultés et pour créer un lien social, d'être à l'écoute de ces personnes parfois seules qui ont besoin d'une oreille attentive. Et de surcroît, les agents de convivialité apportent des livres issus des médiathèques pour le plus grand bonheur des personnes seules.



La commune explore la possibilité de passer en liaison froide, le mode livraison des repas dans les crèches courant 2017.

La commune a aussi un service d'aides ménagères pour les personnes âgées qui ne peuvent plus assurer le quotidien chez eux, comme le ménage ou la cuisine. Ce sont près de 400 personnes qui ont pu profiter de cette aide ménagère pour des besoins ponctuels.



Les aînés



La commune de Saint-Denis a obtenu pour le label « Ville amie des aînés » à la suite de son diagnostic engagé en 2015. Cette récompense est due aux efforts faits sur les transports, l'information, les soins, l'action sociale, les loisirs et la culture, en faveur des aînés.

Le Plan Senior en action a délivré 1870 places dans différents ateliers aux aînés de la commune en 2016. Ceux-ci se sont déroulés tout le long de l'année avec une marche Ayurvédique, de l'aquagym, du théâtre, une chorale, du Karoké et l'apprentissage de l'anglais.



Les seniors aussi ont pu participer, à une manifestation en partenariat de Muta Santé. Ce sont 1 200 « gramounes » issus des clubs du troisième âge qui ont pu se promener du Barachois à la Jamaïque lors de la marche bleue.



2017, cette marche bleue sera reconduite et la ville espère voir 1 800 aînés faire cette marche.



L'intégration des migrants

Toutes personnes résidentes ou de passage sur le territoire de la commune est naturellement la bienvenue. Afin d'assurer pleinement cet engagement la commune a mis en place un pôle intégration qui crée le lien avec les 94 associations qui œuvrent pour les migrants. Ce pôle garantit une meilleure intégration des migrants sur le sol dionysien, autour de projets communs et de l'accès aux droits. Il assure aussi des manifestations pour améliorer les relations entre les dionysiens.



La fête Karibou nuyamoja à l'intention des ressortissants mahorais a réuni 250 personnes.



D'autres manifestations culturelles avec les associations : OUVOIMOJA WA MTSAPERE, OUZOURI, AMC, BAMBAO et AJBLR, ou bien la fête des îles de la lune ont pu divertir et faire se rencontrer près de 5 800 personnes.



La santé, droit fondamental

Toutes personnes à droit à la santé sur le territoire français, mais surtout il y a lieu de faciliter la vie, les déplacements et l'accessibilité des personnes capables autrement. La commission Communale d'accessibilité s'est réunie 3 fois dans l'année pour faire progresser les actions menées en faveur des personnes porteuses de handicap. La loi Handicap 2015 vise à améliorer les normes d'accessibilité en ville pour simplifier le quotidien des personnes à mobilité réduite : femmes enceintes, personnes en situation d'incapacité temporaires, personnes âgées... La ville de Saint-Denis ne peut se soustraire à ses obligations...



Mis en œuvre d'un diagnostic pour son Agenda D'Accessibilité Programmé (AD'AP) pour la mise aux normes de ces Etablissements Recevant du Public (ERP), celui-ci sera déposé début 2017.

Les services en lien avec les élus, sont très à l'écoute des demandes des dionysiens souffrants d'un handicap portant préjudice à leur déplacement. Les écoles sont, cela va de soi, intégrées dans les programmes d'actions.

La commune a créé une dynamique avec l'ensemble des 40 associations qui travaillent avec les personnes en situation de handicap à travers des événements, qui ont rassemblé près de 3 000 personnes, tels que : Rencontre pour tous, Cuisine pour tous, Ciné pour tous, Jeux d'eau pour tous, village solidaire et la journée internationale du handicap où 2 500 personnes se sont retrouvées.



Devant la réussite des manifestations sur la solidarité, en faveur des seniors, des migrants et des personnes porteuses de handicap, comme HandiK'apab, la ville reconduira son programme d'événementiels.



Dans le domaine de la santé proprement dite, un diagnostic pour le compte du Contrat Local de la Santé a été établi en mode partagé.

Les personnes qui rencontrent des difficultés particulières comme l'alcool, la maladie d'Alzheimer ou les personnes « Dys » bénéficient d'un accompagnement personnalisé à travers les associations que la ville soutient. Deux manifestations ont été organisées pour une meilleure prise de conscience des difficultés que rencontrent les « Dys » et les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.



Le Contrat Local de la Santé sera mis en place dès 2017 avec comme prérogative l'information et la prévention.



L'aménagement de la ville

L'aménagement d'un territoire a pour objectif de penser la ville aussi bien dans les zones urbaines que rurales, afin que le citoyen habite dans un cadre de vie agréable, s'y épanouisse aussi bien dans sa vie familiale, professionnelle ou sociale et s'y sente en sécurité.



Travailler sur l'aménagement c'est raisonner à l'échelle de la commune mais aussi d'un quartier. Un partenariat a été signé avec l'INSEE en vue d'établir un schéma directeur sur le logement social dans une perspective de bien être pour la population cible pour tout le territoire de Saint-Denis.



A l'échelle du quartier, un cadre de vie agréable c'est faire en sorte que le niveau de salubrité soit de qualité. C'est pourquoi plusieurs quartiers ont bénéficiés d'opérations de résorption de l'habitat insalubre (RHI). Certaines sont achevées comme la cité Caramboles où 50 appartements ont été livrés ou partiellement achevés, à la Petite Île, où un lot de même importance a été livré, le reste devant être terminé en 2017. Enfin, La RHI de Moulin Cader est en phase d'étude et les travaux auront lieu en 2017.



La salubrité ne dépend pas que de l'habitat mais aussi du traitement des éléments que l'homme peut produire comme ses déchets. C'est dans ce cadre que Saint-Denis se modernise en proposant des aménagements enterrés pour la collecte des déchets ménagers. Des travaux ont en cours au Barachois.



Le plan de rénovation urbaine nord est littoral (PRUNEL) avance. Une équipe dédiée de

deux personnes est en place pour assurer la concertation et la co-construction avec les habitants. Des études thématiques conséquentes ont été lancées pour un montant de 1,7 millions d'euros. Le programme d'investissement d'avenir (PIA), associé à PRUNEL, qui comprend entre autres l'innovation sociale et solidaire ainsi que des études spécifiques dans les domaines de énergie et de la santé, a été lancé fin 2016, au niveau des études préalables.



2017 verra la signature d'une convention avec l'ensemble des bailleurs sociaux pour favoriser, sur leurs parcelles privatives, la collecte des déchets par le biais d'aménagements enterrés).



Aménager c'est aussi préserver aussi la qualité des espaces boisés environnant les quartiers. Malheureusement quand ceux-ci ne présentent plus toutes les garanties de sécurité en raison de l'âge ou des maladies affectant de manière irrémédiable les végétaux, il y a lieu de les supprimer les sujets concernés. Ceci afin, éviter les risques de chute inopinée de branches voire de l'arbre entier si le tronc est atteint à sa base. C'est ainsi qu'un espace boisé classé a vu ses arbres disparaître du fait de leur très mauvais état sanitaire faisant courir de grands risques aux habitants. Un aménagement de proximité sera réalisé à la place.



La ville de Saint-Denis bénéficie d'une chance extraordinaire d'avoir sur son territoire une partie du Parc National Réunion (PNR). Une convention d'application de la charte a été adoptée au conseil municipal de septembre 2016 et fera l'objet d'une signature avant la fin de cette année. L'objectif est de faire partager et de créer du lien entre le monde éducatif, les élèves, la population dionysienne et le public local avec les valeurs

portées par le Parc National, de connaissance, de protection et de valorisation des patrimoines naturels, culturels et paysagers de La Réunion qui revêtent un caractère exceptionnel. Faire connaître les plantes et la faune indigènes et endémiques en voie de disparition ou d'extinction, restaurer la forêt semi-sèche (ou semi-xérophile) sont autant d'objectifs concrets à atteindre.



Protéger les citoyens

Les personnes les plus fragiles comme certains seniors ou les plus démunies ou encore des habitants isolés ou sur des secteurs à risques sont au cœur des préoccupations de la municipalité.

Suite aux inondations qui se sont déroulées en métropole, une campagne d'information pour une sensibilisation particulière a été faite aux habitants des quartiers de la Colline dans le bas de la Rivière Saint-Denis et à l'Îlet Quinquina à Domenjod. Cette campagne a été soutenue par le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer et la Croix Rouge Réunion.

De plus, l'activation de la procédure « risque cyclonique » est un élément important de la protection des personnes. Un courrier spécifique a été envoyé aux 110 foyers qui habitent ces quartiers, pour signifier la prise en compte des risques dus aux cyclones et leur éventuelle évacuation en cas de crue de la rivière non maîtrisée.



Afin d'assurer l'approvisionnement en denrées de premières nécessités pour les personnes les plus démunies deux coopératives seront implantées dans les secteurs du Chaudron et de La Source.



Le mode collaboratif pour construire la ville

La ville organise les instances citoyennes à travers les conseils de secteurs, des sages, de la jeunesse, de la petite enfance, de l'environnement, des travaux de proximité ou en chantier d'insertion dans un esprit participatif ou la concertation est la priorité et le moteur des futures actions.



Les moyens numériques sont employés pour la collecte de parole chez nos anciens. Ceux-ci ont toujours un savoir à partager avec plus jeunes qui eux maîtrisent ces moyens, ce savant mélange permet de créer du lien entre les générations.



La jeunesse

La jeunesse Dionysienne qui représente un quart de la population est un atout pour la ville. Son dynamisme et sa diversité sont une véritable richesse pour la population.

AXE 1 Autonomie et mobilité, avec deux dispositifs phares :



La bourse de voyages, pour tout porteur de projet culturel, sportif, économique ou pédagogique Dionysien de 6 à 30 ans. Le nombre de porteurs de projet bénéficiaires de cette bourse a été multiplié par 3 entre 2015 et 2016. En effet, au 30 septembre ce sont 290 jeunes qui ont présenté un projet qui a retenu l'attention des élus Dionysiens.

La gratuité des transports en commun avait déjà été une réussite en 2015. En 2016, bien que l'année ne soit terminée, le nombre de bénéficiaires a doublé puisqu'il est passé de 6000 en 2015 à 12000 jeunes. Cette augmentation est due à l'extension de la mesure à la catégorie d'âge inférieure, à savoir les 13-14 ans. Autrement dit ce sont maintenant les 13/18 ans qui sont transportés gratuitement sur les bus de la Citalis.

Ce sont entre 200 et 300 bons de transports qui sont distribués par mois. La Direction Jeunesse à œuvré pour la facilité d'accès aux jeunes par la mise en ligne du système d'inscription à la gratuité des transports en commun.

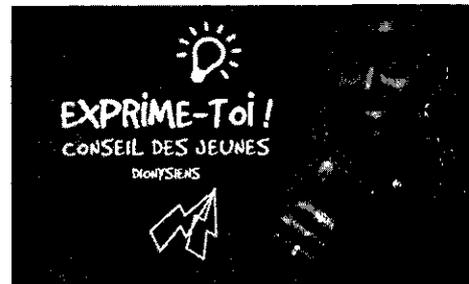
Saint-Denis est la première ville européenne, de plus de cent mille habitants, à ouvrir la gratuité du transport en commun avec une telle ampleur.



L'objectif pour 2017 est de proposer la gratuité à la tranche d'âge inférieure, aux 11-12 ans. Et à terme, l'objectif final est de pouvoir permettre la gratuité des transports en commun sur le territoire de Saint-Denis à tous les jeunes Dionysiens depuis la naissance jusqu'à 18 ans. Les plus petits de la naissance à 6 ans jouissent déjà de cette commodité.

Le second objectif est de faire rentrer dans le dispositif d'autres intervenants institutionnels ou économiques afin d'augmenter le nombre de bénéficiaires par un financement plus important. De plus les projets pourront être intégrés à un programme d'investissement d'avenir (PIA) dans le domaine du développement durable, du social, du logement et de la jeunesse.

AXE 2 Citoyenneté créative via le conseil des jeunes.



Depuis cette année 55 jeunes de 16 à 30 ans représentant tous les quartiers de Saint-Denis composent le conseil municipal des jeunes. Sur un vivier de 32 000 jeunes 200 se sont portés volontaires pour faire partie de ce conseil municipal des jeunes. La campagne d'appel à candidature a pu se faire grâce à une gestion de la relation citoyenne (GRC) expérimentée pour la circonstance. C'est un outil informatique qui permet un lien privilégié entre l'administration et le dionysien.

Le conseil aura la tâche, dans un esprit participatif, de mettre en place une charte de fonctionnement, ses objectifs, sa durée, le rôle de ses membres.

AXE 3 Solidarité sur le territoire



Afin de développer la solidarité intra jeunes et valoriser les actions des jeunes des événementiels sont proposés comme « JEUNESSE EN LÈR » où cette année le thème retenu est « Beach Party ». Une démarche de co-construction avec 90 jeunes a été adoptée et a été le garant de la réussite de cette manifestation. Les autres buts de cette soirée ont été la rencontre avec le public, le retour de leurs expériences et la source d'exemplarité vis-à-vis d'autres jeunes.

Deux soirées ont été consacrées sur le thème de « Beach Party » sur le Beach Stadium de la Trinité avec un accès libre et gratuit le 18 juin et le 15 octobre. Réussite totale avec plus de 3000 jeunes présents sur place.



La formation et l'insertion

Si la jeunesse est un atout pour dynamiser l'espace social dans une ville, elle est malheureusement contrainte par les difficultés comme le manque de qualification ou le chômage. La commune de Saint-Denis a donc pris l'initiative d'offrir un panel d'aide aux associations pour la formation via des Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI). Ces formations dispensées sont autant théoriques que pratiques où une mise en situation sur le terrain facilite l'insertion dans la vie professionnelle.

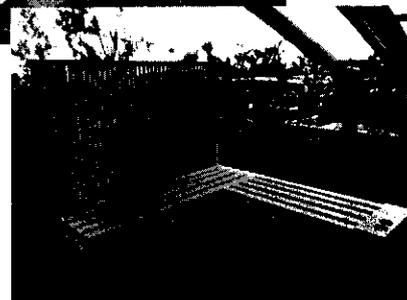


La commune de Saint-Denis favorise les jeunes qui sont en recherche d'emploi et sont motivés et ont un savoir-être. Le Service Civique qui est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, correspond à une première expérience pour ces jeunes. 250 Jeunes ont été recrutés dans ce cadre afin d'assurer l'entretien des locaux communaux.

1200 emplois aidés ont été instaurés pour permettre à ces jeunes de participer à la réalisation d'opération dans le cadre d'ateliers et chantiers d'insertion (ACI). Ce sont 50 chantiers qui sont mis en place sur divers sites, pour une durée de 6 mois. En 2016, 300 de ces emplois aidés étaient affectés dans des associations dans les secteurs et 600 pour les écoles et les cantines ou pour accompagner les élèves dans la réussite scolaire.

Certains ACI sont innovant comme le projet « Miel en lèr » où une association promeut la filière apicole.

Ou encore une « ressourcerie » où l'économie circulaire n'est pas un vain mot. Cette association d'insertion, la Ressourcerie lélà - ADRIE récupère les palettes de transport pour en faire des meubles commercialisables.



En partenariat avec Simplon.réunion, la Ressourcerie lélà - ADRIE propose un ACI dont la finalité est de donner une seconde vie au matériel informatique, avec toujours l'obligation de former les employés pour un futur emploi stable.

Grâce à un partenariat avec le Contrat Accompagnement Emploi (CAE), les jeunes ont pu bénéficier de formations centrées sur le cadre général afin qu'ils s'adaptent au monde du travail et à une prise de poste la plus efficace possible.

Démarrer cette année l'association « Tous ensemble », qui « booste » les vélos à assistance électrique, en fabrique localement à de meilleurs coûts que l'importation, a permis l'emploi à 12 jeunes du chaudron à Saint-Denis.



Enfin, le projet les jardins de Cocagne, chantier « ACI » qui a employé jusqu'à 30 jeunes en insertion, est désormais opérationnel depuis mi 2016. Cet espace produit des paniers de légumes et fruits bio pour les clients (principalement de la Montagne) et fait travailler une dizaine de petits producteurs.



Une centaine de jeunes ont été formés en adaptation professionnelle ou en formation spécifique vers un cursus diplômant sur des métiers orientés vers la petite enfance ou l'animation de loisirs ou encore les métiers de bouche ou de spectacle.



La participation citoyenne



Le conseil de secteurs est une des instances les plus dynamiques puisque 400 conseillers y siègent participent activement et font collaborer les habitants au développement de leur quartier respectifs. Ces conseillers alimentent les services communaux sur les problématiques de terrain comme la salubrité, la propreté ou les aménagements nécessaires au bien être de la population. De même un dialogue s'installe entre les équipes municipales sur le terrain (services de proximité) et les conseillers de secteur afin d'ajuster et d'affiner au mieux les demandes. Le temps citoyen est préalable à chaque projet.



L'insertion des jeunes dans le monde professionnel



Les projets d'ACI pour 2017 ne manquent pas, et sont tout aussi variés que spécialisés. De plus les formations seront d'avantage ciblées et aussi orientées vers une sensibilisation au développement durable avec un volet économique, social et solidaire.

Des chantiers ACI sont prévus dans les travaux d'aménagement dans les écoles ou dans les locaux destinés au monde associatif. Ces derniers seront adaptés en fonction des besoins des utilisateurs. Par exemple, la pose de 10 panneaux photovoltaïques pour alimenter une rampe de lumière dans les locaux de BAC Réunion, entreprise de l'économie sociale et solidaire, avec éclairage piloté par une horloge.

Un projet de limonaderie est aussi en gestation sur le secteur de la Bretagne.

Le cœur vert familial se verra doté de luminaires solaires pour la sécurité promeneurs.

Un parcours de santé sur tous les raidillons dans les quartiers de la Source – Bellepierre sera aménagé en partenariat avec l'ONF qui approvisionnera en bois locaux pour les équipements.

Le cheminement pour se rendre à la passe à poissons prévue dans le cadre des travaux de réhabilitation du captage d'eau de la rivière Saint-Denis (station de traitement AEP de Bellepierre) sera réalisé par une quinzaine de jeunes du quartier au titre d'un ACI.

La modernisation des modes de fonctionnement des instances participatives, comme les conseils de secteur, est une des priorités, non seulement en terme de gestion mais aussi pour la démocratisation de l'accès au numérique. Chaque citoyen doit pouvoir être un acteur de la démocratie qui plus est avec les moyens modernes dont dispose la ville.



Des modes de production et de **CONSOMMATION RESPONSABLES**



Mieux se nourrir pour mieux vivre



La commune de Saint-Denis est soucieuse du bien être et de la santé des élèves des écoles primaires sur son territoire. C'est pourquoi plusieurs actions ont été mises en place dans les écoles avec les élèves mais aussi les parents.



L'éducation à la nutrition sur le goûter auprès des enfants de maternelle est important car ce repas, si modeste soit-il, influence fortement la consommation des enfants lors du repas du midi.



De même que des ateliers dégustation de petits déjeuners sont menés avec les parents et leurs enfants avec le soutien de l'association IREN (Institut Régional d'Education Nutritionnelle), dans 22 écoles maternelles.



Comme les années précédentes la ville promeut les produits locaux dans l'élaboration des repas au niveau de la restauration scolaire. Pour ce faire un marché (commande publique) d'un montant de 3,7 millions d'euros vient d'être passé pour une durée de 4 ans. Ce marché intègre les

circuits courts pour l'approvisionnement des denrées depuis les producteurs jusqu'aux cuisines scolaires. Ce sont environ 30 % des denrées qui sont issus de la production locale.



La lutte contre le gaspillage

L'année 2015 avait vu la mise en place d'une opération anti-gaspillage dans une classe de l'école de La Chaumière, en partenariat avec l'ADEME. En 2016 l'expérimentation a été renouvelée sur 4 autres écoles de Saint-Denis. Un an après, on a pu constater une diminution notable des restes alimentaires dans les assiettes des enfants. La méthode employée était de mettre une quantité inférieure dans l'assiette de l'enfant et de remettre un complément si l'enfant réclamait. De plus, le pain était donné en fin du comptoir de distribution pour dissuader l'enfant d'en prendre exagérément.





Devant la réussite de l'expérimentation, l'opération anti-gaspillage va être étendue à une douzaine d'écoles en 2017. Le but n'est pas simplement la réduction des déchets mais aussi la sensibilisation des enfants à une consommation raisonnée et responsable. L'extension du processus à un nombre plus important de classes, en ayant comme objectif la généralisation du dispositif à l'ensemble des écoles devrait, en outre, permettre une économie d'échelle appréciable sur les dépenses de la collectivité.



➡ Néanmoins il reste encore des déchets alimentaires à traiter, le zéro déchet est illusoire. C'est pourquoi une autre expérimentation est en cours à l'école Eudoxie Nonge, en partenariat avec la CINOR. Il s'agit de traiter les déchets alimentaires qui restent et à les composter. Ce mode de traitement présente plusieurs avantages parmi lesquels la réduction de la quantité de déchets à transporter et à traiter. Une machine qui ressemble à gros four ou une grosse machine à laver est capable de transformer, en seulement 24 heures, environ 50 Kg déchets alimentaires en 2,5 Kg résidus déshydratés qui pourront être considérés comme produit (amendement pour les végétaux) et non plus comme déchet, après homologation. A titre de comparaison, le processus traditionnel de compostage peut parfois prendre jusqu'à plusieurs mois. Cette machine peut traiter tous les déchets alimentaires, même carnés, contrairement au composteur traditionnel.

➡ Les activités commerciales de proximité permettent de dynamiser un quartier. C'est pourquoi la ville de Saint-Denis facilite l'installation de petites entreprises en mettant à leur disposition des locaux dans le cadre d'un bail temporaire de 3 ans. Cette année a vu la pose de 34 ECO BOX pour développer ce commerce de proximité.



Biodigesteur

➡ Cinq à sept cents parcelles seront mise à disposition dans le cadre de jardins familiaux et 700 familles seront bénéficiaires des facilités qu'offre ces espaces pour la production de leurs condiments et légumes pour leur consommation personnelle.

➡ Dans le cadre de l'économie circulaire, un ACI exploitera un espace de 6 à 7 hectares dédié à l'agriculture bio à Saint François avec comme objectif l'approvisionnement de certaines cantines scolaires de la ville, en privilégiant les plus proches du lieu de production, (réduction émission CO₂).

➡ Le Centre d'Application de Projets Alternatifs et de Biodiversité (CAPAB), Maison de l'économie sociale et solidaire est financé à hauteur de 150 000 € par la ville de Saint-Denis. Il constitue un point de rencontre des acteurs et des futurs entrepreneurs du champ de l'économie sociale et solidaire. Tourné vers une économie de proximité, il crée du lien social et répond à des besoins sociétaux non couverts sur le territoire de la Ville.



Il est prévu la pose de 38 nouveaux ECO BOX sur le territoire communal, dont les jardins familiaux du Chaudron, d'autres encore pour favoriser le travail sur le recyclage des matériaux et développer l'économie circulaire.



Les éco-manifestations

Les éco-manifestations se veulent non seulement de préserver la biodiversité et le cadre de vie mais aussi d'être exemplaires en termes de consommation responsable.



En 2017, généralisation du concept « Ecomanifestation », après la période de test fin 2016/début 2017, avec pour cibles notamment : l'énergie électrique (équipements économes), les contenants réutilisables (sacs, gobelets, couverts ...) et bien évidemment le tri sélectif des déchets, source d'économies en matières premières en favorisant le recyclage .



Installation de toilettes sèches sur la manifestation des journées européennes du patrimoine.

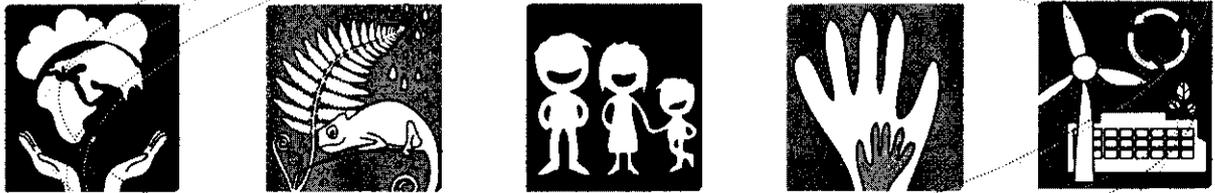


Mise en place, depuis avril 2016, d'une collecte de sélective de tissus, linges et chaussures (TLC) usagés pour un traitement et une réutilisation. Cette opération est pérenne et a été pilotée par une association d'insertion TTR Ti Tang Récup qui a pu installer 30 bornes ; 400 Tonnes ont déjà été collectés sur le territoire communal depuis le démarrage de l'opération (avril 2016). Trois emplois d'encadrement ont été créés et une dizaine de personnes sont en cours de formation pour travailler sur Saint-Denis.





SAINT-DENIS, une commune engagée et responsable



La commune de Saint-Denis a mis en place un dispositif pour informer et communiquer sur les projets qui répondent aux finalités du développement durable.

Un label permettant de reconnaître et de valoriser les dossiers qui passent au conseil municipal a été mis en place. Il s'agit de déterminer le niveau d'implication du projet en termes de développement durable. Trois niveaux sont possibles, le premier est le label « engagé », le deuxième est « bien intégré » et le plus haut niveau est « exemplaire ». Pour être « labellisés », il est nécessaire que les projets présentés au conseil municipal répondent à un certain nombre de critères et à au moins trois des cinq finalités qui caractérisent le développement durable,

Le développement durable c'est bien la conjonction de ces cinq finalités et non pas seulement l'une d'entre elles même amenée à un haut niveau d'évolution.



2017 sera l'occasion d'améliorer et d'affiner la grille d'analyse pour l'attribution de ce label et un symbole graphique lui sera adjoint afin d'améliorer sa visibilité.

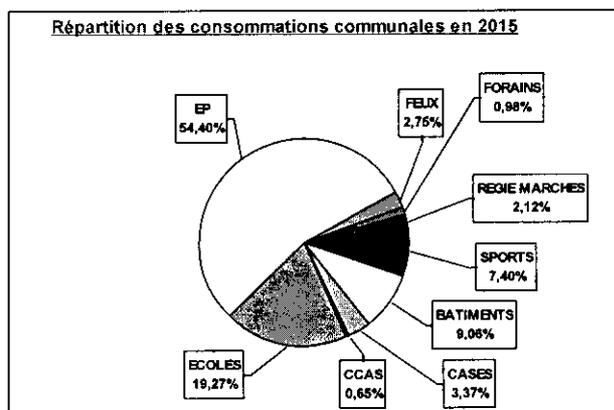


La lutte contre LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



La maîtrise de l'énergie

En 2015 la commune de Saint-Denis a consommé 17,3 GWh électrique (pour ses propres besoins ou équipements dont elle assume la charge) et estime à 17,7 GWh sa consommation pour 2016. Les consommations se stabilisent au fil des années, malgré l'augmentation de la population, des activités et des infra et superstructures mises à la disposition des citoyens, ce qui est un signe encourageant.



L'effort continu que produisent les services de la commune sur l'éclairage des sites sportifs via la gestion de l'éclairage sportif (GES) (5 installés en 2016 et 31 sites équipés) et la mise en place d'autres matériels comme les abaisseurs de tension, les luminaires et des lampes de technologie différentes, près de 400 points lumineux renouvelés, ont permis la stabilisation de la consommation de l'énergie électrique.

En effet, chaque année, depuis 2015, ce sont plus de 450 000 € qui sont investis dans la rénovation du matériel électrique, dans les installations, comme l'éclairage public ou l'éclairage des sites accueillant du public (sites sportifs ou de loisirs ...).



Le logiciel de gestion intelligent du parc d'éclairage public « Candela » est opérationnel et permet la maintenance des installations avec plus de facilité, de rapidité et d'économiser sur les déplacements, tout en optimisant le remplacement des matériels défectueux.



Le logiciel « Candela » sera augmenté de fonctionnalités pour enrichir la base de données et permettre aux services une meilleure efficacité dans la gestion des installations du réseau d'éclairage public.

► La pose de purificateurs d'air est envisagée dans certains locaux occupés par les services compte tenu de l'insuffisance des ouvertures vers l'extérieur qui n'autorise pas une ventilation naturelle correcte des locaux.



La diminution de la pollution

Les agents communaux sont soucieux de diminuer la pollution que peut engendrer les déplacements effectués pour les besoins du service public. A ce titre tous les modes de transport dit « doux » ou « actifs » sont à l'étude pour atteindre ce but.



Les vélos à assistance électrique (VAE) sont en révision afin d'optimiser leur utilisation. Cette optimisation se traduira également par une affectation ciblée dans les services dont l'activité est potentiellement compatible avec l'utilisation de ce type d'engin.



L'acquisition de véhicules « tout électrique » (4 roues ou 2 roues) est envisagée en 2017 afin d'équiper le parc communal en remplacement de véhicules mis à la réforme. Il s'agit d'un programme qui sera mis en place sur plusieurs années.





Préservation de la BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



La dématérialisation

En France, le plan France NUMERIQUE 2012-2020 présenté par le ministre de l'Industrie, de l'énergie et de l'économie numérique prévoyait la dématérialisation des démarches administratives d'ici à 2020.

Les services de la mairie veulent, non seulement respecter la réglementation, mais sont aussi soucieux de la préservation des arbres de notre planète et surtout ont engagé des actions volontaires de dématérialisation dans un souci économique et d'efficacité organisationnelle et d'amélioration des conditions de travail.

La dématérialisation de multiples tâches répétitives ou de documents est chose commune dans les services de la collectivité. Même si l'objectif semble inatteignable, tous les efforts sont faits pour tendre vers le zéro papier. Elle a permis une économie substantielle, notamment par la mise à disposition de tablette numérique pour le conseil municipal, de 130 000 € par an (consommation de papier évitée).



L'archivage des marchés publics a commencé en 2016 pour les dossiers de moins de 3 ans. Cette action améliore considérablement le travail des agents de la ville en termes de stockage, de recherche, et principalement de rapidité.

Notamment à la direction du projet éducatif global ou les échanges numériques sont importants et généralisés avec des multiples partenaires, comme les 90 écoles, le rectorat, les autres services prestataires et les institutions.

La gestion des listes électorales sur 133 bureaux de vote (globalement 100 000 électeurs sur Saint-Denis) est un travail colossal avec particulièrement le traitement des 10 000 cartes retournées. Seule la gestion informatisée et la dématérialisation des procédures papiers permettent une véritable diminution du nombre de cartes non attribuées.

► Les inscriptions pour la gratuité des transports en commun pour les jeunes sont maintenant effectuées en ligne. Il est inutile de se déplacer, de chez eux ou de leur portable les jeunes peuvent s'inscrire sur la liste des demandeurs.

► Est aussi prévue la mise en place d'une plateforme unique de préinscription pour l'entrée en crèche des enfants. Ce projet est en cours et devrait être opérationnel à la fin de l'année 2016.

► La création d'un site internet « parentalité » en partenariat avec la Caisse d'allocation familiale (CAF) a été réalisée.



L'accès aux données « administratives » sera possible de manière protégée, pour chaque agent, sur le site interne de la commune. Ceux-ci pourront, outre consulter leur dossier, modifier des données à caractères personnel tels que l'adresse ou encore le compte bancaire.

► Le zéro papier est déjà effectif pour les demandes d'aide sur les secteurs auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de même que pour tous les travaux et présentation des dossiers pour la commission permanente du CCAS. L'économie réalisée par cette mesure est de 10 000 € par an, soit 5000 rames de papiers ou encore 2 500 000 pages. Mais le plus frappant est que l'on évite l'abattage de 228 arbres chaque année soit un espace boisé préservé d'environ 23 ha.

► De même, les actes d'état civil sont numérisés pour un archivage qui ne consomme pas d'espace et pour la garantie d'un document qui ne se détériorera pas avec le temps.

► Le papier tend à disparaître peu à peu puisque l'informatique apporte un gain de temps et de traçabilité dans la gestion du service du patrimoine des LTS (logement très sociaux) de même que pour la saisie numérique directe des demandes de logement.

► La gestion des subventions aux associations sportives a été dématérialisée et permet un suivi plus précis pour le service et une démarche facilitée pour les associations.

► Allô Saint-Denis est un nouveau service qui permet de signaler des dysfonctionnements sur le domaine public ouvert observés sur tout le territoire communal.



En 2017 l'effort sera accru sur la dématérialisation en règle générale et plus spécifiquement sur plusieurs procédures dans les services dédiés à l'accueil ou en relation quotidienne avec du public (y compris spécialisés comme les entreprises).

► En premier lieu le domaine des marchés publics est concerné par cette mesure. A terme, ce sont pas moins de 600 dossiers marchés publics par an, à raison de 5 copies par marché, qui ne seront plus des documents papiers. Le gain en termes de recherche, d'exploitation et de stockage sera indéniable. L'objectif est d'arriver à une numérisation totale de tous les marchés fin 2018.

Le but à atteindre est de converger vers des achats durables. Les services seront accompagnés pour un achat performant et efficace. Avec comme des marchés d'objectifs et non de réalisation, ceux-ci seront des marchés performants dans la durée, avec une meilleure relation clientèle.

► Les jeunes pourront s'inscrire pour le recensement militaire par le biais d'un site internet.

► Les nouveaux majeurs pourront devenir électeurs par leur inscription sur site sur les listes électorales.

► Une borne d'accès sera mise en place au sein même de la Direction Jeunesse afin de permettre aux jeunes qui ne sont équipés chez eux de venir s'inscrire en ligne pour les dispositifs proposés par la ville notamment la gratuité des transports en commun. Mais d'autres lieux sont susceptibles d'offrir ces commodités tels que le CRIJ ou les Cybercases.

► Le CCAS poursuivra son travail de numérisation sur toutes les procédures relatives au conseil d'administration et à la facturation. Il modernisera les procédures du portage des repas à domicile et des priorités de l'aide facultative grâce à un logiciel de gestion « ELISAR ».

► De même que le tri en interne des déchets de bureaux semble évident pour certains, il n'est pas systématique dans tous les services de la ville. Des actions de sensibilisation et de formation en interne seront engagées dès 2017.



► Pour une meilleure qualité du service rendu et de leurs conditions de travail, le personnel qui œuvre dans les cantines scolaires se verra formé en vue de l'obtention du certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) afin de mieux gérer les différents risques professionnels dans les cuisines des établissements de restauration scolaire. De plus, il se verra doté d'équipement de protection individuel (EPI). De même, l'utilisation de produits d'entretien bio sera étendue à l'ensemble des locaux de restauration de la ville. Enfin, les responsables de cantines, qui ont une activité administrative importante, se verront attribuer des bureaux ergonomiques de dernière génération.



La gestion informatisée installée sur le réseau d'irrigation sur le site sportif de Champ Fleuri est une expérimentation qui permet le contrôle en temps réel de la consommation d'eau.

► La recherche des économies des ressources en eau est un des « leitmotiv » des services utilisateurs de ces ressources. Que ce soit pour l'irrigation des espaces de jardins ou le rendement des réseaux d'adduction d'eau potable.

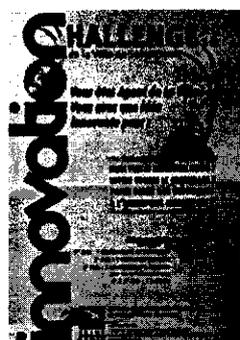
► Tous les services appelés à gérer le végétal dans son environnement seront amenés à un engagement afin de mutualiser les moyens de lutte contre les plantes adventices tout en s'engageant dans la non utilisation de produits phytosanitaires.



L'épanouissement de TOUS LES ÊTRES HUMAINS



Le challenge de l'innovation



Comme l'année dernière les bonnes idées sont relancées, et l'édition 2016 du challenge de l'innovation où les agents mettent leur créativité et leur sens du pratique au service des agents de la collectivité, sera au rendez-vous. Ce challenge permet de faire émerger des projets en faveur des agents, dans la technicité et l'organisation, mais aussi en faveur des Dionysiens.



L'amélioration des conditions de travail

La commune est soucieuse du bien être de son personnel, puisqu'elle à mis en place des structures ou réalisé des travaux pour l'amélioration des conditions de travail de ses agents communaux, comme la réation d'un pôle Social au sein de la direction des ressources humaines (DRH) pour être plus proche des agents.



Pose de purificateurs d'air dans les locaux de certains services compte tenu de l'insuffisance ou de l'absence d'ouvertures vers l'extérieur.



La pose d'un digesteur pour le traitement des reliquats de nourriture dans l'école Eudoxie NONGE améliorera la gestion des déchets pour les cantinières de l'école.



Une étude de faisabilité a été lancée pour la mise aux normes du crématorium, et son personnel a pu participer à une réflexion pour l'adaptation des matériels et des méthodes d'entretien de ces matériels dans un souci de diminuer la pollution atmosphérique (au niveau des rejets gazeux) et des nuisances diverses



en 2017, Le crématorium sera réhabilité et mis aux normes afin de répondre plus efficacement aux besoins croissants, et le personnel pourra mettre en application les nouvelles méthodes d'entretien acquises diminuant les nuisances.



La cohésion sociale et la solidarité **ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS**



Certains services accueillent des jeunes soit en tant que stagiaire soit pour leur formation dans le cadre de leur contrat de professionnalisation.

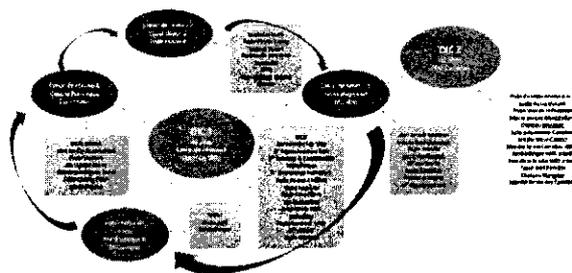
Une convention a été signée avec le Régiment du service militaire adapté de La Réunion (RSMAR) sur une période de 4 ans pour une garantie de 90% d'emploi assuré pour les jeunes dionysiens.

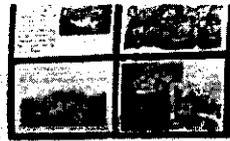


Dans un souci d'amélioration de l'accueil et du traitement des dossiers relatif au public fragile, le CCAS emménagera dans des locaux rénovés ou l'ensemble de ses services seront rassemblés. Ce seront 85 postes de travail qui seront aménagés sur 1500 m2 en plein centre ville.

Dans le cadre du projet Optique Intra cité (OIC) la ville avait déjà interconnecté en fibre optique les sites communaux du centre-ville et de Ste-Clotilde (du Bas de la Rivière jusqu'à la médiathèque) lors de la première phase en 2015.

En 2016, elle a lancé sa deuxième phase d'équipement sur le secteur du PRU Camélias pour desservir des bâtiments culturels, sportifs ou de loisirs (gymnase Patrick Cazal, Château Morange, parvis médiathèque, marché forain des Camélias, skate Parc, cœur vert familial...), ainsi que les écoles Candide Azéma A et B et Henry Dunant.





Des modes de production et de **CONSOMMATION RESPONSABLES**



Les clauses d'insertion

Les clauses d'insertion est entrée dans les habitudes et sont respectées au sein d'une majorité des services, relativement à l'élaboration des documents de consultation pour les marchés publics. La ville s'organise pour affiner le contrôle sur le terrain du respect de ces clauses par les entreprises adjudicatrices des marchés publics communaux.



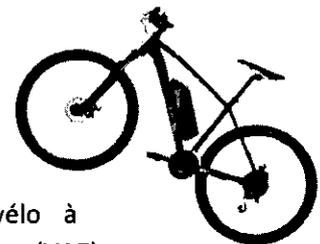
La clause d'insertion sera étendue à l'ensemble des marchés de la ville qui peuvent y souscrire.



Les consommations

La lutte contre le gaspillage ne se fait pas que sur la nourriture mais aussi sur les carburants. La flotte de véhicules sera renouvelée pour une bonne partie ce qui diminue les coûts de gestion,

d'entretien et de réparation. Dans un autre domaine, certains agents de la ville ont pu bénéficier d'une formation à « l'éco conduite », c'est-à-dire une manière de conduire responsable sans accélérations intempestives et inutiles et un passage des vitesses à bon escient afin d'éviter les régimes de moteur non adaptés. Parallèlement à la conduite proprement dite, l'utilisation raisonnée de la climatisation interne du véhicule, quand il en est équipé, est de mise car l'utilisation de la climatisation génère des consommations accrues de carburant. Cette conduite permet d'économiser près de 30% du carburant sur le véhicule.



Certains services sont équipés de vélo à assistance électrique (VAE) pour leurs déplacements rapides et économiques sur des petits trajets urbains comme la police municipale et l'énergie.



Un schéma directeur de l'impression a été réalisé et orienté sur l'impression de documents, des machines plus performantes, robustes et économiques, sur la diminution des coûts de fonctionnement.

➡ Certains services travaillent en mode récupération, puisque les versos non imprimés des pages servent de brouillon soit en manuscrit soit à nouveau en impression. Les dossiers et chemises peuvent resservir plusieurs fois pour peu que l'on rajoute des étiquettes sur les titres. Et enfin on peut réutiliser les enveloppes une seule fois par la pose d'une étiquette sur le premier destinataire.



Pour poursuivre le schéma directeur de l'impression, une étude plus pointue sera menée sur les achats de consommables informatiques, comme le papier et les cartouches d'encre, des pistes comme le recyclage sont visées.



2017 verra de grande transformation dans la façon de se déplacer au sein des services communaux.

➡ La gestion du pool de véhicule sera améliorée en proposant l'autopartage.

➡ L'acquisition de véhicule électrique sera appelée à se développer, notamment les deux roues qui présentent des avantages économiques et en termes de déplacements rapides dans un contexte routier souvent encombré.

➡ Achat de matériaux issus du recyclage ou de produits écologiques. Cette démarche sera incluse dans la plupart des cahiers des charges pour les consultations publiques.

➡ Toujours promouvoir le recyclage en bout de chaîne suite à la mise en place du tri sélectif dans tous les lieux produisant des déchets papiers avec distribution de corbeilles spécifiques.

➡ Dans le cadre de La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets une opération Handibouchons est mise en place dans trois écoles : celle de Grand Canal, l'élémentaire P. Vinson et Eudoxie Nonge. Il s'agit de collecter les bouchons en matière plastique des bouteilles pour les donner à une association. Celle-ci les transformera en appareils d'orthopédiques pour les handicapés moteurs.

➡ Une réflexion relative à « l'exploitation durable » des bâtiments communaux sera menée avec les différents services constructeurs, gestionnaires et utilisateurs.



L'informatisation diminue les coûts de gestion



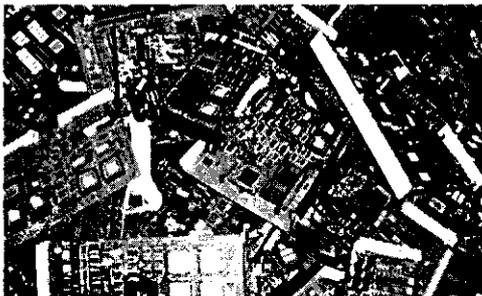
La ville de Saint-Denis a vu en 2016



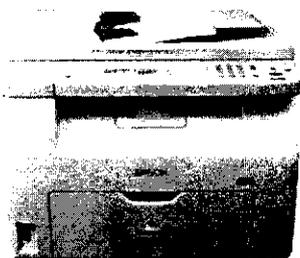
son parc informatique se rajeunir par l'installation de matériel dit « client léger » qui amène des économies d'énergie. Cette démarche se poursuit depuis 2015 pour atteindre un objectif de 80% des postes équipés en 2020. Actuellement 30% des postes sont « clients légers ».

➤ L'informatisation de la gestion de l'occupation du domaine public à des fins commerciales, particulièrement pour les marchés forains, mais aussi pour les espaces publicitaires devrait améliorer le fonctionnement des services communaux et des utilisateurs et devrait également générer des recettes accrues pour la collectivité, particulièrement dans le domaine des espaces publicitaires, sans pour autant accroître le nombre de sites.

➤ Une réflexion est engagée sur une politique des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE ou D3E) afin de s'équiper en matériel moins polluants et qui pourront entrer dans un processus de recyclage.



Mettre en œuvre le schéma directeur de l'impression avec une diminution du taux d'équipement des imprimantes en passant de une imprimante pour deux agents à une pour dix.



Les radios numériques



Le coût des communications téléphoniques est relativement exorbitant avec un parc de téléphones mobiles aussi important. C'est pourquoi le passage à un mode de communication plus économique est nécessaire. La radio numérique est la solution trouvée pour les services communaux. Actuellement 75 radios sont en usage au sein de certains services comme la police municipale, la sécurité, les mairies annexes ou encore pour les événementiels, où on sait combien il est important et fréquent de communiquer pour une bonne coordination des moyens mis en œuvre. En outre les communications sont plus sécurisées en cas de phénomènes atmosphériques violents (fortes pluies, cyclones...).



L'objectif est d'augmenter le parc de radios numériques de 30% avec d'autres services à équiper progressivement.

Indicateurs de développement durable

Ville de Saint-Denis

Année	Unité	2012	2013	2014	2015	2016	Commentaires
MAITRISE DE L'ENERGIE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE							
Consommations électriques	GWh	17,9	15,6	17,2	17,4		Maitrise des consommations malgré augmentation du nombre d'équipements desservis. Dont 41% de taxe
Dépense annuelle	€ HT	1 766 977	1 914 403	2 198 211	2 101 302		
Prix moyen	€/MWh	127 €	140 €	128 €			
Foyers lumineux		14 438			14 861		
Nombre d'abonnements		936	898	880	1019	1015	Estimation pour l'année en cours 2016
Rénovation du matériel	€		100 000	100 000	450 000		Représente 30% à 40% d'économie d'énergie sur le matériel rénové
Sites sportifs équipés du dispositif GES		-	-	-	31		400 sites éclairés, 67 à équiper
PRESERVATION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES							
Nombre d'abonnements eau des sites communaux		480	468	468	460		Baisse des volumes consommés, mais hausse du prix de l'eau liée à l'assainissement
Nombre d'abonnements Dionysiens		67 044	68 865	70 008	71 136		Les chiffres ne sont disponibles que pour l'année n-1
Production d'eau potable		25,24	24,708	23,5	21,78		en Millions de m3
Consommation	m3	667 817	720 146	562 553	550770		
Dépenses eau potable	en €	1 715 866	1 729 794	1 546 718			
Indice linéaire de perte		50,76	43,95	39,12	36,53		Objectif contrat en 2022 : 31,6
Consommation annuelle	m3/hab				212 m3		
Captages et forages protégés			59%	59%	59%		Objectif 100%
Nombre de friches urbaines traitées							

EPANOUISSEMENT DES ÊTRES HUMAINS

Effectif		3125	3175	3141	3018		
dont ETP		2895	2922	2896	2857		
% titulaires		24,6%	25,5%	26,8%	26,0%		
% non titulaires		70%	68%	65%	69%		
% emplois aidés		5,4%	7,4%	8,2%	5,0%		
Age moyen		48	49	49	49		
Taux de mobilité interne		6,3%	4,2%	4,5%	4,1%		
Jours de formation		6463	6366	5585	2996		Moyenne 4 jours par agents
Chantiers d'insertion			30		35	50	

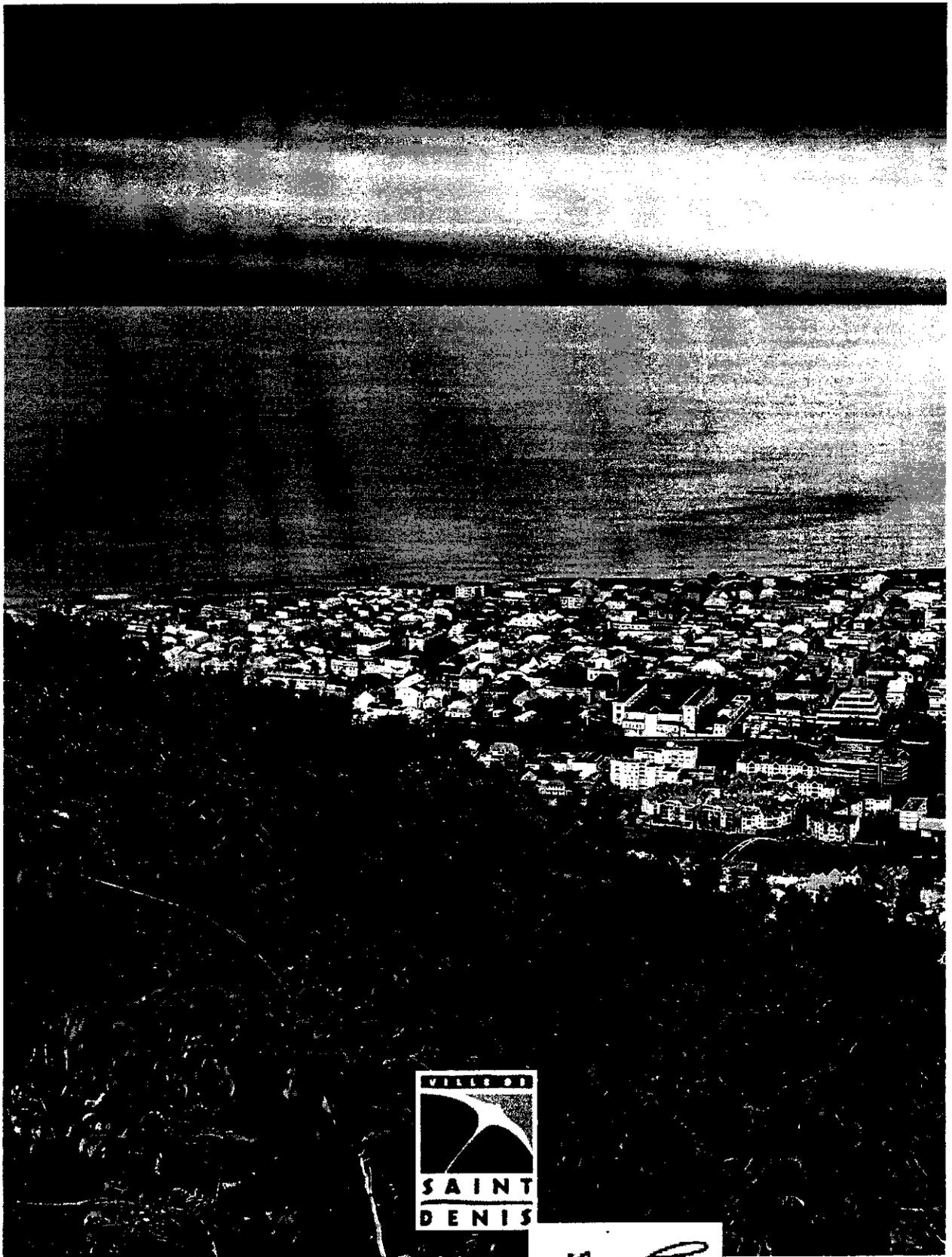
Année	Unité	2012	2013	2014	2015	2016	Commentaires
COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE							
Personnes âgées recensées		17 000	18 000	19 000	20 000		25 000 personnes âgées en 2020
dans les Club seniors		3 000	3 000	2 500	2 500		
dans le plan "senior en action"				300	776		Objectif 2100 en 2016 et 5280 h
Heures proposées	heures			1536 h	2832 h		
Repas distribués		83 600	NC				300 personnes âgées ou vulnérables livrées 6 jours/7
Logements aidés construits		658	904	30 logements réhabilités			500 000 €/an pour travaux d'entretien
Bourses de voyages					100	290	Doublé pour 2016
Bénéficiaires gratuité TC					6 000	12 000	Estimation pour 2016
Aide aux associations	M€		30M€	32M€	32M€		génère 4000 emplois permanents
Structures			42	41	59		
dont communales			8	8	8		
dont microcrèches			13		27		

Places agréées			1 361	1 439	550 ¹		
dont communales			379	439	399		
Demandes d'actes via le portail citoyen			6 596	9 132			
Part des demandes dématérialisées	%		25%	31%			

CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLE

Nombre de poste bureautique			1 000	1 000	1000		
Taux en "client léger"	%			12%	38%		80 % de réduction d'énergie/poste. Objectif : 800
Véhicules motorisés			450	419	430		
Taux de renouvellement	%		10%	10%	5%		
Consommation de carburant	L par an		276 365	240 157			
Véhicules réformés		-	-	61	20		
Taux utilisation transport en commun	%	-	-	11%		Objectif 15%	

L'année n'étant pas achevée les chiffres consolidés apparaitront dans le rapport de l'année n+1



Crédits photos : Gaël Ayan // Ma

Signé électroniquement par :
Ce rapport a été élaboré par la Mission Développement Durable de la mairie de Saint-Denis
Gilbert ANNETTE

- Novembre 2016 00:03